Youcef Benmicia, P.-dg de la CAAT :
« L'industrie des assurances est l'une des plus résilientes au monde »

INTERNATIONAL

L'ACTUEL

Le magazine de l'économie et du partenariat international

N° 211 Mai 2020 - 150 DA

www.actuel-dz.com

Difficile sera l'après Covid-19

L 20211 - 05 - A - 150,00 DA - DZ

الشـركـة الـجزائـريـة للـتأميـنات

COMPAGNIE ALGERIENNE DES ASSURANCES

التـأمـيـن الشـامـل

CAAT

UNE TOTALE ASSURANCE

35 ans

1985 - 2020

30 Avril 1985 - 30 Avril 2020

35 ans
d'expérience au Service des Assurés

EDITO

Apprendre à vivre avec le Covid-19 !

L'apparition de la pandémie de coronavirus a surpris le monde entier. La propagation rapide du virus a plongé le monde dans un rythme de vie différent à celui habituel. Le temps devient très long et les gouvernements s'inquiètent de plus en plus tant qu'un vaccin anti-Covid-19 n'a pas été mis au jour. Personne ne sait vraiment quand et comment se terminera cette pandémie qui ébranle non seulement l'Algérie, mais le monde entier. Réussira-t-on à éliminer le virus ou devra-t-on apprendre à vivre avec encore longtemps ?

Le ministre de la Santé, le Pr Benbouzid, n'écarte pas la possibilité *« de vivre longtemps »* avec le coronavirus. Le monde entier est déjà en train d'apprendre cette leçon, en levant petit à petit le confinement et en exigeant le respect des gestes barrières…

La société toute entière doit repenser son mode de fonctionnement à des horizons plus ou moins proches. Les spécialistes estiment que l'urgent est de stopper la propagation du virus afin de, progressivement, reprendre une vie presque normale. Mais la réalité est autre, car au sens actuel des choses, la vie ne sera plus la même avant très longtemps■

L. K.

L'ACTUALITÉ EN IMAGES

Covid-19 et mesures de prévention

Ce restaurant d'Amsterdam propose un concept inédit : des tables dans des serres pour continuer d'accueillir ses clients en toute sécurité. Et pourquoi pas des hôtels capsules !

Confinement : les animaux se réapproprient les villes

Après quelques jours du début de la quarantaine imposée par nombreux pays pour stopper l'épidémie de Covid-19, les habitants s'adaptent tant bien que mal en restant confinés chez eux. Mais la nature semble reprendre ses droits.

Hong Kong : saisie record de 26 tonnes d'ailerons de requins

26 tonnes d'ailerons de requins ont été retrouvées dans deux conteneurs à Hong Kong en provenance d'Equateur. Les ailerons séchés se vendent à prix fort pour être utilisés dans des soupes très prisées dans le sud de la Chine.

Air Algérie augmente le nombre de ses vols de fret vers la France

Algérie Cargo a augmenté les capacités d'importation et d'exportation de produits et marchandises, en passant de 5 à 6 vols par semaine à destination de la France avant le début de la pandémie de Covid-19 à une vingtaine de vols par semaine.

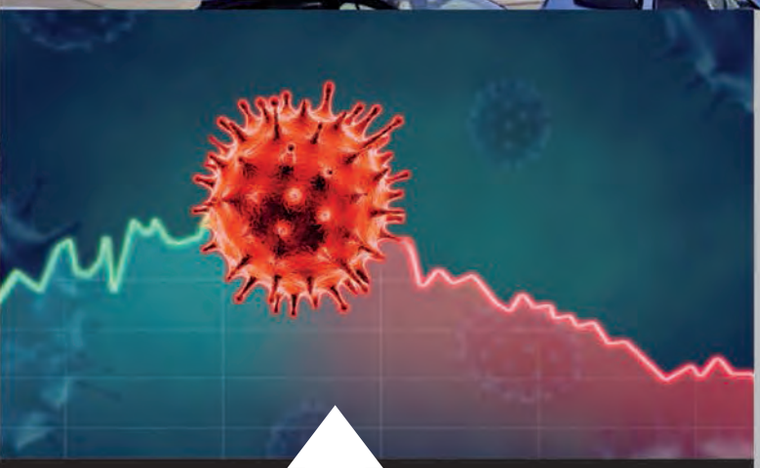

Covid-19 : 80% des entreprises algériennes affectés par la crise sanitaire

Les experts en économie et les acteurs du secteur continuent de tirer la sonnette d'alarme sur la crise économique que traverse l'Algérie.

Le SMIG à 20.000 DA et suppression de l'IRG

Les salaires des Algériens vont connaître une augmentation à partir du mois de juin prochain ainsi que la suppression de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour ceux qui perçoivent un salaire équivalent ou inférieur à 30.000 DA.

N° 211 - Mai 2020
SOMMAIRE

EDITO

Apprendre à vivre avec le Covid-19 !

L'apparition de la pandémie de coronavirus a surpris le monde entier. La propagation rapide du virus a plongé le monde dans un rythme de vie différent à celui habituel. Le temps devient très long et les gouvernements s'inquiètent de plus en plus tant qu'un vaccin anti-Covid-19 n'a pas été mis au jour■

Phrase du mois

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune :

« Notre Histoire demeurera toujours au premier plan des préoccupations de l'Algérie nouvelle et de celles de sa jeunesse■ »

8 L'après-Covid-19
Le gouvernement se prépare

10 Coronavirus et petites bourses
Ces métiers qui ne résistent pas à la crise

12 Vers un nouveau modèle économique
Passage obligé pour la prospérité

16 Gestion des crises sanitaire et économique
Des mesures de riposte, en attendant de vraies réformes

18 Pour faire face aux conséquences du coronavirus
Les pays du Maghreb contraints à l'intégration dans un marché unique

22 Coronavirus et confinement
Le télétravail à la rescousse

24 Crise sanitaire et chute des prix du pétrole
L'économie algérienne mise à rude épreuve

26 Recours à la planche à billets
Impératif, selon les experts

28 Youcef Benmicia, P.-DG de la CAAT :
« L'industrie des assurances est l'une des plus résilientes au monde »

32 Marché pétrolier
Scénarios et conséquences

36 Plaidoyer d'experts
L'Algérie aura tout à gagner si elle quitte l'Opep

38 Projet Desertec
Sa relance redonne espoir à l'Algérie

40 Entretien avec Abd Samad Mered, président-directeur général de l'entreprise Maghreb Emballage :
« C'est notre manière de contribuer à la sécurité sanitaire en Algérie »

44 Secteur pharmaceutique
La volonté du développement s'accentue

46 Abondance de la production agricole
Le développement de la transformation industrielle s'impose

48 Dr Monika Erath, directrice générale de l'AHK Algérie :
« Il faut rendre l'Algérie 'commercialisable' en Allemagne »

52 Covid-19 et bénévolat
Cette crise qui fait émerger les compétences

54 Covid-19
Et si déconfinement ne rimait pas forcément avec sortie de crise ?

56 L'impact du Covid-19 sur l'industrie automobile mondiale
La descente aux enfers ?

58 Portrait :
Idir, le légendaire chanteur kabyle, nous quitte à jamais

TOP

Le chiffre d'affaire de Cash Assurances en hausse de plus de 21%

Le chiffre d'affaires de la Compagnie d'assurances des hydrocarbures (Cash Assurances) a progressé en 2019 de 21,3% sur un an, en réalisant 11,62 milliards dinars contre 9,58 milliards dinars en 2018■

FLOP

Des pertes de 230 millions DA pour Serport

Le groupe de services portuaires Serport a enregistré des pertes de près de 230 millions DA depuis le début de la crise sanitaire, soit près de 1,4% de son chiffre d'affaires annuel■

Les Nouvelles Revues Algériennes
R.C. : 99B 0008985
I.S.S.N.: 1.111.1054

Rédaction / Administration :
Lot. Ben Achour Abdelkader Villa n° 27
Chéraga - ALGER
Tél. : 213 (0) 21 37.29.63
213 (0) 21 36.38.73
Fax : 213 (0) 21 37.58.58
Site web : www.actuel-dz.com
e-mail : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

Directeur de la publication :
MOHAMED KESSACI

Directeur / Gérant :
LAKHDAR KESSACI

Rédaction :
FAYÇAL ABDELAZIZ
AHMED BENALIA
RABAH KARALI
KHEIREDDINE BATACHE
FATIHA AMALOU
BOUALEM BOUAHMED
HAMID MERZOUK

Correction :
WASSIM AHLEM

Abonnements & Publicité :
KAHINA DEBOUZ - SAAD
RABAH ABDESSELAM
OMAR HINA

Direction technique et P.A.O. :
DJAMEL ATMANI
SALIM RABIAI

Régie Publicitaire et Abonnements :
Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - ALGER
Tél. : (0) 21 37.29.63 - (0) 21 36.38.73
Fax : (0) 21 37.58.58
et ANEP Régie presse
1, rue Pasteur - Alger

Impression : Imprimerie Ed diwan

Distribution Centre par :
ETS BOUNAB Nasreddine

Dépôt légal : Mai 2020

Les manuscrits, photographies, illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

L'après-Covid-19

Le gouvernement se prépare

Planification. Quelques semaines après avoir constaté les premières répercussions négatives de l'impact du coronavirus sur l'économie, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a instruit les membres du gouvernement de lancer des concertations sectorielles avec les organisations patronales et les syndicats pour évaluer et contenir l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'entreprise et la vie économique, comme ordonné par Abdelmadjid Tebboune.

Par Ahmed Abdessemed

Comme un tsunami que personne n'attendait, le virus a tout dévasté sur son passage, provoquant une crise économique inédite au niveau mondial ainsi qu'un bouleversement sans précédent dans la vie sociale des petites gens. Vraisemblablement, les dirigeants des pays ont été pris de court, parfois se trouvant dépassés par les événements causés par l'invité surprise et la rapidité de la propagation du Covid-19, d'où les premiers effets sur le mode de gestion de leur économie. Ainsi, il fallait parer au plus pressant et réagir en conséquence pour contenir les contrecoups de la crise et des dérèglements qui allaient apparaître dans pareille situation.

Après avoir annoncé que l'Etat a pris des mesures urgentes et préventives à même de pouvoir faire face, de manière efficace, à cette épidémie, la santé étant pour l'homme le plus précieux des bienfaits, le président de la République a pris des mesures entrant dans le cadre des consultations avec les membres du gouvernement pour étudier les effets de la pandémie sur le secteur économique.

Des concertations sectorielles sur l'impact économique de la pandémie de Covid-19

L'Algérie n'a pas attendu l'avènement de la pandémie pour commencer à planifier le redressement de son économie, puisque dès sa prise de fonction à la tête de l'Etat, le président de la République a insisté sur l'urgence de réformer l'économie nationale. Quelques semaines après avoir constaté les premières répercussions négatives de l'impact du coronavirus sur l'économie, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a instruit les membres du gouvernement de lancer des concertations sectorielles avec les organisations patronales et les syndicats pour évaluer et contenir l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'entreprise et la vie économique, comme ordonné par Abdelmadjid Tebboune.

Dans sa correspondance, le Premier ministre a souligné que *« les membres du gouvernement sont instruits de procéder, en application des instructions du Président de la République, chacun dans son domaine d'activité, à une consultation avec les organisations patronales et les syndicats des travailleurs activant dans le monde économique, autour de la problématique de l'atténuation des effets induits par les mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus »*. Le chef du gouvernement a souligné dans ce contexte que les mesures prises par les pouvoirs publics pour la prévention et la lutte contre la pandémie impactent directement la vie économique et l'emploi, ce qui nécessite une *« solidarité nationale d'envergure »* pour le maintien de l'activité économique, la préservation de l'emploi et la prise par l'Etat de mesures de régulation rendues nécessaires par cette conjoncture.

M. Djerad a également rappelé les différentes mesures déjà mises en œuvre par les pouvoirs publics dans les domaines bancaire, fiscal, parafiscal et des marchés publics. Toutefois, l'effort commun devra s'orienter d'abord vers l'évaluation, par secteur d'activité, des impacts de la crise sanitaire sur la situation financière et de l'emploi des entreprises.

La concertation devra être focalisée également sur le maintien de l'activité économique dans le strict respect des mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus ainsi que la prise de mesures pour la survie des entreprises impactées et la préservation de l'outil national de production et de réalisation.

Abordant l'objet relatif aux modalités de mobilisation et de gestion de la sphère économique face à cette conjoncture exceptionnelle que traverse le pays, afin de sauvegarder l'emploi et préparer la reprise de la croissance, l'instruction du Premier ministre accorde un intérêt particulier à cette question très préoccupante pour les pouvoirs publics. Les recommandations issues de cette concertation revêtent un caractère astreignant dans la mesure où elles seront soumises aux hautes autorités du pays pour approbation et mise en œuvre.

Les propositions des organisations patronales et des syndicats

Après avoir contribué, comme il se doit, aux efforts à la réussite de l'action de la solidarité nationale, les organisations patronales et des syndicats ont mis à la disposition des décideurs des solutions appropriées, chacun dans son domaine d'activité, tout en restant engagé dans la réflexion globale sur la situation des entreprises en difficulté.

Aux yeux des responsables d'entreprises, les soucis les plus importants demeurent, avant tout, ceux de la maîtrise du phénomène du chômage qui guette des millions de travailleurs à travers le pays, ainsi que le redressement de l'économie nationale dans les mois à venir et les prochaines années.

Du reste, faire d'une pierre deux coups, autrement dit, préserver les postes de travail et la pérennité des entreprises est un enjeu majeur et pour les gouvernants et pour le monde des entreprises. A propos des doléances de certains syndicats, à l'image du Syndicat national des agences de tourisme et de voyages (Snav), ce dernier a appelé à l'adoption d'un plan national de sauvetage du secteur, paralysé du fait de la propagation de la pandémie de Covid-19 et ce, à travers l'application d'exonérations fiscales et bancaires et la création d'un fonds de garantie pour aider les agences impactées particulièrement par la crise de coronavirus, a déclaré son secrétaire général, Liès Snouci.

Ce plan, visant *« à sortir de cette situation critique avec un minimum de pertes et à se préparer pour l'après-pandémie Covid-19 »* a été transmis à toutes les autorités et instances concernées, dont la cellule de crise installée au Premier ministère ainsi que le ministère du Tourisme et celui des Transports, a précisé le SG du Snav. Sur un autre registre, la question du secteur informel ne doit pas être éludée car elle représente une grande importance pour la survie de cette catégorie des ménages qui risquent de ne plus retrouver leur gagne-pain exclusif■

Coronavirus et petites bourses

Ces métiers qui ne résistent pas à la crise

La lutte contre la pandémie de coronavirus Covid-19 s'est traduite par plusieurs mesures prises par les autorités afin de limiter au maximum la contagion. Le confinement et la suspension de plusieurs services publics auraient été les plus importants d'entre ces mesures, ainsi que la fermeture de plusieurs établissements et commerces dont les activités sont susceptibles d'enregistrer des regroupements de personnes, ainsi que la mise en congé rémunéré d'un très grand nombre de travailleurs, soit plus de 50%, suivant le décret exécutif n°20-69 du 21 mars 2020 en relation avec les mesures de prévention et de lutte contre la propagation du virus Covid-19.

Si ces mesures ont été accueillies à bras ouverts par la population, du fait du sentiment de sécurité qu'elles procurent, l'unanimité est loin d'être atteinte. En effet, un grand nombre de personnes ne s'y retrouvent plus, non pas du fait d'une inconscience de la gravité de la situation ou d'une négligence caractérisée, mais bien parce que la situation et les conditions de vie pour eux ne s'y prêtent pas du tout. La raison est que la nature du travail que pratiquent les personnes appartenant à cette frange de la population ne dispose pas des critères qui leur permettent d'observer les mesures d'arrêt de travail pour une durée indéfinie.

Si un salarié au niveau d'une entreprise publique, par exemple, se trouve dans la meilleure des situations, c'est-à-dire soit à travailler dans des conditions plus ou moins sécurisées en matière de mesures d'hygiène et de distanciation sociale, ou bien chez lui avec un congé rémunéré, eh bien ce n'est pas le cas de tout le monde. Ce n'est pas le cas, par exemple, pour les petits métiers tels que les taxieurs, les transporteurs ou encore les autres métiers artisanaux tels que les coiffeurs, les miroitiers, les menuisiers bois et aluminium, tapissiers… Ceux-ci se trouvent sans revenus au même titre que les travailleurs à la journée qui se trouvent chaque mois à la limite de leurs rémunérations. Que dire alors dans une conjoncture où ils se retrouvent malgré eux sans revenu et, donc, sans ressources financières leur permettant d'assurer leurs besoins en denrées alimentaires, et rares, parmi eux, sont ceux qui arrivent à économiser de l'argent sur leurs revenus.

Imbroglio. Les mesures de confinement et de suspension de la plupart des activités ne comportent pas, finalement, que de bons côtés, mais aussi de mauvais côtés, dont on peut citer au moins celui qui touche les postes précaires et des travaux à revenus réduits et à fréquence non régulière qui devrait être sérieusement réfléchi par les instances des pouvoirs publics compétentes.

Des solutions urgentes s'imposent

Les mesures de confinement et de suspension de la plupart des activités ne comportent pas, finalement, que de bons côtés, mais a aussi de mauvais côtés, dont on peut citer au moins celui qui touche les postes précaires et des travaux à revenus réduits et à fréquence non régulière qui devrait être sérieusement réfléchi par les instances des pouvoirs publics compétentes, au risque de voir deux phénomènes surgir.

Le premier est en rapport avec la démobilisation des personnes depuis leurs métiers d'origine vers d'autres métiers, afin de maintenir un certain niveau de vie quotidien permettant de survivre et même pour des travaux moins gratifiants. Le deuxième n'est autre que le maintien de l'activité, y compris si cet agissement est en porte-à-faux avec la légalité, pour les mêmes raisons, ce qui est humainement compréhensible.

C'est pour ce type de motifs que les pouvoirs publics, suite à la décision de mise en confinement général, doivent penser dès maintenant aux modalités de compensation par lesquelles ils pourraient aider les petites bourses à résister face à la difficulté engendrée par le fléau du Covid-19.

Les caisses sociales à la rescousse ?
Si certains métiers sont soumis au régime de la cotisation sociale, il est utile de penser à un type de compensation sous forme de mini-revenu régulier à montant réduit qui servira de secours. Les caisses sociales Cnas et Casnos peuvent bien participer à l'établissement des listes des personnes ouvrant droit à ce type de compensation et de proposer des mécanismes de compensation via leurs réseaux, particulièrement si l'on sait que la digitalisation au niveau de ces caisses d'assurances sociales est à un degré satisfaisant de couverture et de mise à jour des informations des adhérents. Seulement, si cette mesure est possible pour les salariés et les artisans qui versent leurs cotisations sociales au niveau des caisses d'assurances, cela n'est pas du tout le cas pour les autres métiers qui n'obéissent pas à ce régime. Donc, autant dire qu'ils se retrouvent être au chômage forcé. Les travailleurs non déclarés, les travailleurs à la tâche journalière précaire, les agents d'entretien qui ne relèvent pas d'entreprises… ne sont que quelques exemples de ce qui est connu, et ce n'est que la partie visible de l'iceberg de ce que vivent beaucoup de familles algériennes.

Bien que les pouvoirs publics aient pris un engagement pour débloquer des aides sociales sous forme d'indemnités, qui se basent essentiellement sur les demandes des personnes concernées et sur leurs déclarations, la problématique de la ruée sur les guichets de l'état civil pour bénéficier des primes, indemnités et autres aides sociales, avec le nombre de situations frauduleuses enregistrées à chaque fois, se pose avec acuité.

En l'absence d'une base de données et d'un fichier national, il sera à chaque fois nécessaire de faire recours à des enquêtes sociales afin de vérifier l'éligibilité de chaque demandeur, ce qui nous ramène, bien entendu, à la question de la digitalisation et du retard accusé par les pouvoirs publics dans ce domaine. Enfin, la question de la compensation des familles lésées par le confinement des suites de la pandémie de Covid-19 permet de penser à la remise en cause de tout un système qui touche à de nombreux domaines après plusieurs décennies d'une gestion qui laisse à désirer.

En attendant, c'est un réel effort que de gérer une telle situation par des mesures palliatives de contournement, mais le choix n'est pas permis■

A. B.

Engagement. Soucieux de faire évoluer et effacer toutes les discriminations factices ayant caractérisé les relations entre les entreprises privées et publiques, le gouvernement œuvrera à adopter une doctrine économique de développement de l'entreprise algérienne sans distinction entre entités publiques et privées. Dans cette optique, le partenariat entre entreprises publiques et privées sera encouragé dans un cadre organisé, dans l'objectif de rehausser la compétitivité et de maximiser l'utilisation des capacités de production disponibles dans tous les secteurs d'activité. Il encouragera également la promotion des partenariats avec les investisseurs étrangers dans tous les domaines, dans un cadre juridique rénové.

Vers un nouveau modèle économique

Passage pour la

Par Rabah Karali

Faire table rase de l'ancienne politique économique basée essentiellement sur le principe suicidaire du *« tout pétrole »* et accélérer l'application d'un nouveau modèle économique figure parmi l'un des engagements sacrés du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il s'agit, promptement, de passer à l'action en mettant en œuvre une stratégie pratique et cohérente qui colle avec le nouveau modèle de gestion économique basé essentiellement sur la diversification du développement et l'économie du savoir.

Un constat des plus catastrophiques

Partant d'une expérience amère des actions engagées auparavant dans les domaines économiques ainsi qu'en matière de promotion de l'investissement dans notre pays, aussi bien par l'Etat que par les entreprises, force est de constater qu'elles n'ont pas eu les effets escomptés sur les performances de l'économie dans son ensemble. Les faibles performances enregistrées dans le secteur industriel et minier et le caractère erratique de la croissance économique dans notre pays sont loin de refléter les besoins lancinants de développement économique, territorial et technologique et d'intégrer les nouveaux enjeux de compétitivité et de transformation de l'économie, notamment ceux liés au développement vertigineux de l'économie numérique. L'exemple le plus effrayant qui se dégage de ce flagrant échec de la politique économique de l'Algérie d'avant le 12 décembre 2019 est, sans doute, l'énorme scandale du secteur de l'assemblage des voitures qui, faut-il le souligner, avait fait les choux gras de la presse nationale voire internationale durant l'éclatement de cette affaire.

obligé prospérité

L'urgence d'une révision des textes de loi

Pour ce faire cette tâche colossale a été confiée au ministre de l'Industrie et des Mines, en l'occurrence Ferhat Aït Ali Braham en l'absence au sein de l'organigramme du gouvernement d'un ministère de l'Economie proprement dit. Quand bien même cette mission est difficile pour un nouveau ministre, eu égard au passif catastrophique dont il a hérité au sein du département ministériel de l'Industrie et des Mines, il n'en demeure pas moins que les principales lignes directrices de son travail sont déjà acquises grâce au plan d'action du gouvernement. Il s'agit pour l'équipe de *« Monsieur Industrie »* d'innover et de définir par l'innovation un écosystème adéquat pour la relance du développement et l'émergence d'une économie diversifiée, pérenne, créatrice d'emplois et de richesses et libérée du carcan bureaucratique qui étouffe non seulement les entreprises mais qui bloque, également, la capacité de notre économie à croître durablement, comme l'indique le texte du gouvernement.

D'ailleurs, pour développer son secteur et le sortir de sa détresse, M. Aït Ali a évoqué à maintes reprises l'urgence de la révision des textes de loi le régissant. Du reste, il a tiré à boulets rouges sur ses prédécesseurs qui, selon lui, ont usé et abusé des textes de loi. Le ministre de l'Industrie estime, dans ce cadre, qu'il y a une nécessité absolue à revoir toute la législation et l'organisation des secteurs économiques.

Une politique industrielle rénovée et une véritable économie de la connaissance constituent les piliers pour amorcer la croissance, en adéquation avec le grand potentiel que

recèle notre pays. La création d'emplois et la lutte contre le chômage obéiront, désormais, à une approche strictement économique, à travers la stimulation des activités rentables, plus particulièrement dans le domaine de la micro-entreprise, des incubateurs, des start-up et du numérique.

Afin d'améliorer la compétitivité et l'attraction de l'économie algérienne aux investissements directs étrangers (IDE), le gouvernement prendra une série de mesures destinées à rassurer les investisseurs étrangers potentiels. A cet effet, le ministre de l'Industrie et des Mines avait présenté, à l'occasion du Conseil des ministres du 3 mai dernier, un exposé sur la situation du secteur, à commencer par l'organisation du ministère au niveau central ainsi que ses structures. Il a également présenté une étude détaillée sur les divers systèmes juridiques et réglementaires régissant l'investissement et la gestion du secteur public commercial, relevant les vides et lacunes existants, essentiellement l'absence d'une stratégie industrielle nationale.

Ainsi, et partant de la réforme des structures de gouvernance et de gestion directe de l'économie productive, le ministère a tracé une stratégie industrielle à travers la révision du cadre législatif relatif à la promotion de l'investissement et la réorganisation du secteur économique public relevant du ministère de l'Industrie et des Mines en vue de sa relance et sa séparation complètement du Trésor public en tant que principal pourvoyeur. Le Conseil des ministres avait adopté ces propositions émanant du ministère de l'Industrie et des Mines relatives à la relance du secteur industriel.

Quelques mesures de redressement de l'économie nationale

Comme formuler dans le plan d'action du gouvernement, de nouvelles règles de gouvernance seront introduites dans tous les secteurs de l'économie et seront basées sur : - la mise en place d'une procédure claire et transparente sur le transfert des dividendes conforme aux principes et aux règles internationales ; - la modernisation du régime fiscal de la propriété intellectuelle ; - la modernisation du régime applicable aux relations entreprise mère-filiales ; - la stabilité du dispositif juridique régissant le régime fiscal appliqué à l'investissement.

La promotion du cadre de développement de l'entreprise

Les entreprises constituent un patrimoine économique important du pays et recèlent d'importantes capacités productives. Le gouvernement entend, à ce titre, poursuivre et dynamiser les programmes de mise à niveau des PME dans tous les secteurs d'activité. Soucieux de faire évoluer et effacer toutes les discriminations factices ayant caractérisé les relations entre les entreprises privées et publiques, le gouvernement œuvrera à adopter une doctrine économique de développement de l'entreprise algérienne sans distinction entre entités publiques et privées.

Dans ce cadre, le partenariat entre entreprises publiques et privées sera encouragé dans un cadre organisé, dans l'objectif de rehausser la compétitivité et de maximiser l'utilisation des capacités de production disponibles dans tous les secteurs d'activité. Il encouragera également la promotion des partenariats avec les investisseurs étrangers dans tous les domaines, dans un cadre juridique rénové.

Le gouvernement veillera à développer les capacités nationales en matière de normes et de laboratoires de contrôles industriels, dans une perspective d'amélioration de la qualité de la production industrielle et de la compétitivité. Aussi, il sera question de renforcer le secteur public marchand et de lui assurer les chances de succès, en effectuant une refonte de l'environnement juridique qui encadre la gestion des participations de l'Etat, de l'entreprise publique et du partenariat pour l'adapter aux nouvelles exigences que commande la politique de renouveau économique, acté par le président de la République. Dans ce cadre, il sera procédé aux amendements nécessaires qui consacrent l'autonomie effective de la décision de l'entreprise publique et une flexibilité accrue de son fonctionnement et favorisent un cadre souple encourageant le partenariat, sans pour autant affecter l'efficacité de la supervision. Au titre de l'accompagnement des entreprises, le gouvernement s'attachera à mettre en place un dispositif approprié d'assistance ou d'aide aux PME en difficulté, permettant l'assainissement des créances détenues par les opérateurs économiques sur les démembrements de l'Etat.

Le développement économique représente un défi et un enjeu majeurs et devra s'inscrire dans une démarche globale d'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale, en général, et de l'entreprise, en particulier, afin de la consolider et de la maintenir dans une dynamique de véritable croissance, à travers l'émergence d'un environnement attractif. A ce titre, le gouvernement veillera à rénover et stabiliser le cadre juridique de l'investissement, afin d'encourager l'acte d'investir et d'attirer davantage les IDE■

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE

الشركة الجزائرية للتأمينات
COMPAGNIE ALGERIENNE DES ASSURANCES

La meilleure protection de vos biens et de votre activité

Siège social: **52, Avenue des Frères Bouadou Bir Mourad-Rais Alger**
Tél.: +213(0) 23 56 93 24 à 33 Fax: +213(0) 23 56 93 78 - 56 93 84
info@caat.dz **www.caat.dz**

L'ACTUEL 211 / Mai 2020 - Anep n°

Gestion des crises sanitaire et économique

Des mesures de riposte, en

Urgence. Face à la crise sanitaire qui vient aggraver la situation économique du pays, le gouvernement algérien a dû prendre une série de mesures urgentes de riposte pour sauver les entreprises d'une éventuelle faillite. Cependant, l'expérience vécue dans la gestion de cette situation impose, aujourd'hui plus que jamais, à l'Etat de lancer des réformes économiques urgentes pour mieux appréhender d'éventuels chocs extérieurs à l'avenir.

Par Fayçal Abdelaziz

En effet, devant cette épreuve sans précédent, des dispositions exceptionnelles, notamment dans les domaines bancaire, fiscal et parafiscal, ont été prises dans l'urgence, suite à des appels de détresse lancés par les parties concernées.

Bousculé et acculé par cette pandémie de Covid-19 qui a paralysé l'ensemble des secteurs d'activités économiques et commerciales, le gouvernement a été amené à prendre des décisions parfois lourdes de conséquences dans le but d'atténuer un tant soit peu la crise actuelle et se préparer à la phase de déconfinement. Pratiquement tous les secteurs ont été touchés par la crise sanitaire suite aux mesures de confinement et aux restrictions en matière de déplacement des employés, se traduisant par un ralentissement total de l'activité. Ainsi, les entreprises se sont retrouvées contraintes de procéder à la libération d'une grande partie de leurs effectifs, à la mise au chômage technique et, dans des cas extrêmes, à préparer des plans sociaux.

La grande majorité des sociétés publiques et privées ont continué également à verser des salaires à leurs employés en utilisant diverses formules, alors qu'elles sont totalement à l'arrêt. Le secteur économique informel a été, lui aussi, sévèrement éprouvé par cette crise.

Les décisions du gouvernement face à la crise

En attendant une évaluation détaillée sur les conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur les entreprises et sur l'emploi, le gouvernement a annoncé avoir pris des mesures de riposte qui ont été saluées par les opérateurs économiques à travers leurs organisations patronales, tout en appelant à leur concrétisation sur le terrain.

Réuni le 3 mai dernier en Conseil des ministres sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, le gouvernement a décidé, notamment, de relever le salaire national minimum (SNMG) de 2.000 dinars pour le porter de 18.000 DA à 20.000 DA et la suppression de l'IRG des revenus inférieur ou égal à 30.000 DA.

Ces deux mesures consistent en la revalorisation du salaire national minimum garanti et la suppression de l'impôt sur le revenu global pour les revenus faibles. Parmi les autres décisions qui ont été prises lors de cette réunion : la suppression du système de déclaration contrôlée pour les professions libérales et la constitution d'un Office de l'agriculture saharienne pour la mise en valeur des terres sahariennes afin de développer l'agriculture industrielle.

Des garanties et des facilitations seront aussi accordées aux propriétaires de fonds pour contribuer au financement de l'économie nationale et en vue d'éviter le recours à l'endettement extérieur. A ce propos, le chef de l'Etat a soutenu que le secteur privé non structuré représente entre quelque 6.000 milliards de dinars et 10.000 milliards de dinars, des fonds qui pourraient être injectés dans le financement de l'économie nationale.

Dans le cadre de sa nouvelle politique budgétaire, le gouvernement a opté, en outre, pour la réduction des dépenses de fonctionnement pour l'année en

attendant de vraies réformes

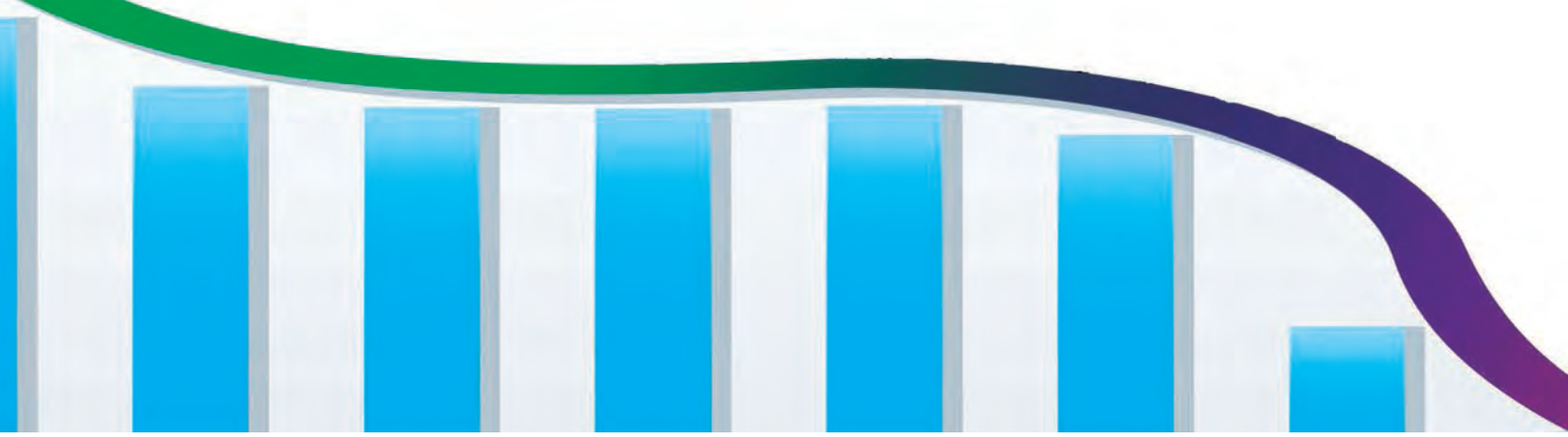

cours de 50% par rapport aux dépenses prévues initialement dans la Loi de finances 2020. Il s'agit de la deuxième réduction, après celle adoptée par le Conseil le 22 mars dernier, où il a été convenu de contracter les dépenses courantes de 30%.

Cette baisse conséquente des dépenses de fonctionnement, qui sera concrétisée dans le cadre de la Loi de finances complémentaire de 2020, concerne les dépenses de l'Etat et de ses institutions et ne comprend pas pour l'instant des baisses de salaires et des transferts sociaux.

Le secteur bancaire de la partie

Parallèlement aux mesures prises par le gouvernement, la Banque d'Algérie a décidé d'abaisser son taux directeur à 3% et le taux de réserve obligatoire à 6% ; deux nouvelles instructions visant à renforcer la liquidité bancaire. La Banque centrale avait déjà pris, le 6 avril dernier, des mesures exceptionnelles permettant aux banques et aux établissements financiers d'alléger certaines dispositions prudentielles, afin de faire face à la pandémie de coronavirus.

Dans le cadre de ces nouvelles mesures, la Banque d'Algérie avait ramené le seuil minimum du coefficient de liquidité à 60%. Les banques et les établissements financiers ont été invités aussi à reporter le paiement des tranches de crédit arrivant à échéance, ou à procéder au rééchelonnement des créances de leur clientèle ayant été impactée par la conjoncture induite par le Covid-19.

Des réformes structurelles s'imposent

En dépit de toutes ces dispositions annoncées et prises par les pouvoirs publics pour atténuer les effets de la crise que traverse le pays sur le monde de l'entreprise, il n'en demeure pas moins que des réformes structurelles et profondes restent de mise afin de permettre à l'économie nationale de mieux résister aux chocs extérieurs. Plusieurs experts ont recommandé, dans ce sillage, la libéralisation des secteurs économiques encore sous le monopole, d'accélérer le processus d'autonomie de gestion des entreprises publiques ainsi que la levée graduelle des subventions sur les produits de large consommation de manière à rationaliser la consommation et de mettre un terme à l'anarchie qui règne dans diverses filières économiques. La mise en place d'une économie productive et compétitive pourra aussi éviter l'intervention récurrente de l'Etat dans la gestion des situations de crise, souligne-t-on encore.

A titre d'illustration, la pénurie de la semoule vécue durant cette crise a révélé l'incapacité du gouvernement à organiser cette activité commerciale. Au vu de son prix encore administré, des opérations de spéculation qualifiées de *« criminelles »* ont démontré qu'il y a nécessité de revoir le système de distribution de cette denrée alimentaire. D'autres produits de consommation se trouvent aussi dans la même situation, imposant d'y réfléchir à une libération des prix de manière à éliminer toute situation de pénurie pouvant être provoquée aussi bien par des phénomènes de surconsommation que de tentatives de spéculation■

Pour faire face aux conséquences du coronavirus

Les pays du Maghreb contraints à l'intégration dans un marché unique

Important. Face à la situation actuelle, il est temps de s'interroger sur les interactions futures entre l'intégration économique et régionale des pays du Maghreb et sur la manière d'exploiter la complémentarité des pays maghrébins dans le domaine économique pour faire face aux retombées néfastes de cette pandémie.

Par Kheireddine Batache

La pandémie de Covid-19 sera très dommageable pour toutes les économies. Bien que ses impacts socio-économiques soient très difficiles à mesurer à ce stade, il est certain qu'elle engendrera un ralentissement économique brutal dont la durée s'avère incertaine.

Le confinement drastique, qui a nécessité la fermeture ou la réduction des activités d'un certain nombre de grandes et petites entreprises manufacturières, de services et de commerces de gros et de détail, a atteint la roue de la consommation et affecté des rouages entiers dans les systèmes économiques de régions clés comme la Chine, les Etats-Unis, l'OCDE et le MENA. Il est d'ores et déjà possible d'affirmer que la plupart des régions du monde se dirigent vers une récession, y compris la région du Grand Maghreb.

Presque aucun pays au monde n'échappe à la pandémie, et même les pays producteurs de pétrole sont confrontés à la chute des prix de l'or noir. Ces chocs entraîneront des impacts importants sur les emplois, ainsi que sur les personnes en situation précaire et menacent de faire basculer les ménages dans la pauvreté.

Selon Amine Ben Gamra, membre de l'Ordre des experts comptables tunisien, la région du Grand Maghreb était déjà confrontée à des défis antérieurs à la crise, caractérisés, notamment, par une croissance économique bien trop faible par rapport à sa démographie. Cette pandémie pèsera lourdement sur les budgets nationaux et les balances des paiements. La chute des prix du pétrole est un facteur aggravant pour les pays exportateurs, en particulier l'Algérie et la Libye.

Face à cette situation, il est temps de s'interroger sur les interactions

futures entre l'intégration économique et régionale des pays du Maghreb et sur la manière d'exploiter la complémentarité des pays maghrébins dans le domaine économique pour faire face aux conséquences néfastes de cette pandémie.

Les économies du Maghreb : chacun pour soi, Dieu pour tous !

« Aujourd'hui, le véritable défi auquel est confrontée la région du Grand Maghreb, riche en pétrole, en gaz, en produits agricoles et en tourisme, est de s'intégrer pleinement et plus rapidement dans les flux commerciaux internationaux », affirme Amine Ben Gamra.

Le 17 février 1989, à Marrakech, était fondée l'Union du Maghreb arabe (Uma), rassemblant le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie. L'initiative qui dessinait une vision politique et un espace économique communs était ambitieuse. Mais minée par des différends politiques, l'Uma s'est révélée incapable de s'affirmer comme ensemble régional. 31 ans après cette union, les économies du Maghreb continuent d'avancer en ordre dispersé. Aujourd'hui, le volume des échanges intra-régionaux entre les pays du Maghreb est l'un des plus faibles au monde (représentant moins de 5% du total des échanges des pays

qui la composent, soit un pourcentage nettement inférieur à celui observé dans tous les autres blocs commerciaux régionaux du monde).

Les pays du Maghreb : un marché régional de près de 100 millions de personnes

Le Grand Maghreb représenterait un marché régional de près de 100 millions de personnes disposant chacune d'un revenu moyen d'environ 4.000 dollars en termes nominaux et d'environ 12.000 dollars en parité de pouvoir d'achat. Une pleine intégration économique de ladite région permettrait une hausse importante du PIB et du taux de croissance de chacun des pays du Grand Maghreb. D'après les projections de la FMI, le gain de croissance découlant de l'intégration commerciale sur la période 2018–2023 est de 1,6% en Algérie, 3,9% en Libye, 3,4% en Tunisie, 4,1% au Maroc et 5,5% en Mauritanie.

Covid-19 : une occasion pour le renforcement des relations de coopération entre les pays du Maghreb

Il y va de soi que chaque pays peut prendre lui-même des mesures importantes mais il est évident, voire même essentiel, d'adopter une nouvelle approche axée sur une intégration régionale, bien réfléchie et plus poussée pour accroître rapidement la prospérité dans l'ensemble de la région et sortir de la situation catastrophique dans laquelle se sont trouvés les pays du Maghreb.

Une pleine intégration économique de ladite région pourrait commencer par le renforcement des relations de coopération et de partenariat entre le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie et ce, dans le secteur de la santé, notamment pour gérer l'épidémie du nouveau coronavirus. Ensuite, la coopération peut se développer pour entamer la phase de la relance économique des pays du Maghreb.

De ce fait, une meilleure coordination dans les efforts déployés par ces pays dans leur lutte contre le Covid-19 peut favoriser la levée des obstacles aux échanges intra-régionaux, la construction d'infrastructures régionales et l'amélioration du climat des affaires ce qui stimulerait les échanges au sein du Maghreb.

Cela rendrait la région plus attrayante pour l'investissement direct étranger, réduirait les coûts des échanges intra-régionaux et des mouvements de capitaux et de main-d'œuvre et améliorerait l'efficience de la répartition des ressources■

Maghreb

La non-intégration économique coûte 2% de croissance par an

Selon l'Institut européen pour la Méditerranée de Barcelone, la non-réalisation de l'intégration économique du Maghreb prive les différents pays concernés d'un taux de croissance du PIB de l'ordre de 2% par an, ce qui signifie un manque à gagner de 40.000 emplois additionnels par an sur le marché de l'emploi dans notre pays.

Selon l'économiste Réda Lahmar, un marché commun maghrébin avec près de 90 millions de consommateurs serait convoité par des milliers d'investisseurs extérieurs, pouvant devenir, donc, un puissant facteur d'industrialisation du pays. Encore faut-il qu'il devienne une réalité concrète avec une liberté d'échanges de produits de toutes sortes entre les cinq pays du Maghreb sans obstacles tarifaires ou non-tarifaires.

L'économiste précise que les blocages émanent, en fait, des politiques qui font preuve de mauvaise volonté à ouvrir les frontières de leurs pays à la libre circulation des produits, des capitaux, des investissements des pays voisins par crainte de la concurrence et des moins-values fiscales qui alimentent les budgets des Etats. La BAD a exprimé à plusieurs reprises sa volonté de financer les infrastructures de base, les projets de production d'énergies renouvelables, l'intensification de l'agriculture et le développement des transports. Il appartient aux Etats maghrébins de se mettre d'accord sur une stratégie de développement commune à long terme avec des objectifs, des étapes et des projets■

الشركة الجزائرية للتأمين و إعادة التأمين

COMPAGNIE ALGERIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE

RESPECT

Incendie, Explosion et Risques Annexes

Multirisque Commerçants et Artisans

Transports privés de Marchandises

Assurance et Assistance Automobile

MÉTIER

Catastrophes Naturelles

Multirisque Habitation M.R.H

ASSURANCE

Risques de Construction

Vol de Marchandises et vol en coffre

Transports Maritimes

Engins de Chantier

EFFICACITÉ

Multirisque Immeubles

LA CONFIANCE EN COMMUN

www.caar.dz

L'ACTUEL 211 / Mai 2020 - Anep n°

Coronavirus et confinement

Le télétravail à la rescousse

Continuité. Le télétravail vient à la rescousse afin de garantir un minimum de fonctionnement, et se trouve être une méthode à généraliser pour tous les domaines où il peut fonctionner, dans la mesure où il réduit le temps perdu et le manque à gagner, particulièrement là où la gestion se trouve dotée de l'outil informatique.

Par A. A. Benalia

Au vu de la situation sanitaire qui prévaut dans notre pays, caractérisée par une progression soutenue du nombre de cas détectés de personnes atteintes de Covid-19, il est normal que les autorités du pays prennent la décision du confinement sanitaire, qu'il soit complet ou partiel.

L'obligation touche l'ensemble des secteurs, et les entreprises ont été tenues de libérer au moins 50% de leur effectif et de prendre un ensemble de mesures dans le but de garantir le minimum de sécurité afin de limiter les contacts sociaux pouvant répandre la pandémie davantage. Cette mesure s'est traduite pour un grand nombre d'entreprises par un ralentissement notable de leurs activités, si ce n'est un gel total de leurs activités, et bon nombre d'employés se sont, de ce fait, retrouvés assignés à leur domicile avec ou sans rémunération, mais tous sans activité pour la durée du confinement.

Le télétravail, ou le plan B pour certaines entreprises

Si beaucoup d'entreprises publiques ont suivi l'obligation d'assurer la rémunération sous forme de congés exceptionnels rémunérés, certaines ont su faire rentabiliser les congés en assignant des travaux à leurs agents, habituellement exécutés sur place au bureau, à domicile, en mode physique ou en mode réseau.

Bien que cette possibilité ait été encouragée par le décret présidentiel ayant trait aux dispositions et mesures à prendre en ces circonstances, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un moyen très ingénieux de maintenir un minimum d'activité économique, aussi minime soit-il.

Cette mesure s'est traduite techniquement, pour certaines entreprises, par du traitement à domicile et d'échanges par voie de mails. Pour d'autres avec des accès aux réseaux internes par voie VPN qui permet l'accès aux serveurs internes des entreprises ou aux postes de travail personnels se trouvant au niveau des bureaux, pour peu que ceux-ci soient connectés aux réseaux internes.

En effet, les entreprises font faire installer à leurs personnels l'accès à distance du type VPN. Cette solution répond au besoin d'une connexion au réseau local de l'entreprise via internet et ce, théoriquement, de manière sécurisée. Que la personne

concernée soit en mobilité ou en télétravail, elle peut rester productive sans risquer de compromettre la confidentialité des données de son entreprise. Ainsi, l'accès à l'intégralité de l'environnement de travail à distance est garanti comme au bureau : messagerie, documents, applications, réseau intranet...

La simple question qui risque de se poser est celle liée à la sécurité du réseau et ce, par rapport à l'accès sécurisé aux systèmes d'informations de l'entreprise, aux échanges cryptés sur le réseau pour garantir l'intégrité des données, à la mobilité permise, ainsi qu'à la protection des échanges contre les attaques et tentatives de piratage des données.

Le télétravail vient ainsi à la rescousse afin de garantir un minimum de fonctionnement et se trouve être une méthode à généraliser pour tous les domaines où il peut fonctionner, dans la mesure où il réduit le temps perdu et le manque à gagner, particulièrement là où la gestion se trouve dotée de l'outil informatique.

Le télétravail ne date pas d'aujourd'hui

Si ce moyen de travail et de communication est utilisé et adapté en réponse à cette mesure de confinement, pour certaines entreprises, il s'agit d'un moyen quotidien de travail, notamment pour les nouvelles start-up dont le travail est essentiellement basé sur le commerce électronique, à l'exemple des sites d'achat et de vente. Leurs adeptes ainsi que les personnes qui y travaillent ne voient les choses changer que lorsque l'obligation de présence sur site est de rigueur.

L'on voit bien se développer, dans les circonstances actuelles, une nouvelle fonction chez les entreprises commerciales, à savoir celle de la livraison à domicile qui, dans une grande partie des cas, est fournie gratuitement sans supplément en sus du prix du produit.

Le télétravail devrait être bien réfléchi pour être adopté, dans une certaine mesure et suivant le cas de l'institution, comme mode parallèle de travail afin de faciliter la vie aux travailleurs et de maintenir une certaine productivité ; cela particulièrement dans une ère où les TIC connaissent un tel développement que ne pas y avoir recours paraît être déjà un déni de développement■

1er Mai

L'origine de la Fête des travailleurs

Samedi 1er mai 1886, coïncidant avec le premier jour de l'année comptable des entreprises américaines, à Chicago, des syndicats impulsés par des militants anarchistes lancent une grève générale avec comme principal mot d'ordre : *« Pour une journée de travail de 8 heures »*. Si quelque 200.000 travailleurs américains obtiennent, en cette même journée, gain de cause, des centaines de milliers d'autres se voient refuser cette doléance ce qui donne lieu à de violents affrontements opposant les travailleurs aux forces de l'ordre. C'est de cet évènement que la Journée internationale des travailleurs tire son origine.

Depuis cette date, dans la majorité des pays industrialisés où la journée de travail était de 10 heures et plus, des mouvements de grève et des manifestations de rue seront organisées chaque premier mai par le mouvement ouvrier sous le slogan : *« 8 heures de travail, 8 heures de sommeil, 8 heures de loisirs »*.

Après la Première Guerre mondiale, de nombreux pays, comme la Russie en 1920 et l'Allemagne en 1933, décident de faire du 1er mai une journée chômée et payée. Aujourd'hui, dans de nombreux pays du monde, le 1er mai est une journée férié et payée. Elle est souvent célébrée par de grandes manifestations du monde du travail■

Pessimisme. Déjà fragilisée et mise en difficulté par la chute des prix du pétrole depuis 2014, l'économie algérienne devra subir, désormais, les conséquences de la crise sanitaire induite par la pandémie de coronavirus qui vient compliquer davantage la situation du pays.

De l'aveu même des membres du gouvernement, l'état de la situation financière et économique de l'Algérie ne suscite guère de l'optimisme.

Bien au contraire, il présage de profonds changements dans la politique dépensière dans les prochains mois.

M. Abderrahmane Raouya, ministre des Finances

Crise sanitaire et chute des prix du pétrole

L'économie algérienne mise à rude épreuve

En effet, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reconnu récemment que l'Algérie est dans une situation critique. *« Il ne faut pas se mentir »*, a-t-il affirmé lors d'une visite d'inspection à Alger au niveau des structures fiscales de la capitale. *« Mais nous gérons la situation de façon précise, notamment à travers la rationalisation des dépenses qui se poursuit »*, a-t-il assuré, soulignant aussi que le pays a les moyens pour faire face à cette crise.

L'autre indicateur sur la fragilité de la situation financière du pays est celui de la baisse continue des réserves de change. Depuis 2014, ces réserves, qui étaient de l'ordre de près de 200 milliards de dollars, ne cessent de reculer pour atteindre d'ici à la fin de l'année en cours les 44,2 milliards de dollars. Ce niveau de réserves de change équivaut à une année d'importation.

Dans ses prévisions, le gouvernement s'attend aussi à une baisse des recettes des hydrocarbures à 20,6 milliards de dollars contre 37,4 mds prévus dans la Loi de finances initiale de 2020. Partant de ce constat, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont établi récemment des prévisions peu rassurantes sur la situation économique du pays.

Dans son rapport consacré à la situation économique, la BM a souligné, en effet, que l'Algérie devrait faire face à un *« énorme déficit budgétaire »* et *« un choc financier »* provoqués, d'une part, par la baisse du prix de pétrole et, d'autre part, par la crise sanitaire engendrée par le coronavirus. Selon l'institution financière internationale, le prix du baril du Brent se maintiendrait en moyenne à 30 dollars en 2020, ce qui impactera directement les recettes budgétaires. Celles-ci vont diminuer, selon les estimations de la BM, de 21,2%.

Et malgré la réduction des investissements publics de -9,7% ainsi que de la consommation publique de -1,6% prévue par la Loi des finances 2020, le déficit budgétaire augmenterait pour s'établir à 16,3% du produit intérieur brut (PIB), a relevé encore la BM. La forte réduction des recettes d'exportation de -51%, en raison de la chute des prix du pétrole, engendrera, quant à elle, un creusement du déficit commercial qui s'élèverait à 18,2% du PIB, alors que le déficit du compte courant va encore se détériorer pour atteindre un niveau record de 18,8% du PIB durant l'année 2020.

Hausse inévitable des taux de chômage et de pauvreté

La Banque mondiale n'a pas manqué de relever que les mesures prises par les autorités algériennes en vue de limiter la propagation de la pandémie de coronavirus, notamment la restriction des déplacements, la fermeture des commerces et la suspension de certaines activités auront des conséquences *« désastreuses »* sur l'économie nationale.

Outre l'accélération du phénomène de la pauvreté, surtout dans les milieux défavorisés, le taux de chômage va encore augmenter, alors que des entreprises seront amenées à réduire leur personnel et fermer des unités à cause de la pandémie, prévient la Banque.

Contrairement à l'optimisme affiché par le gouvernement quant à la préservation des réserves de change à 44,2 milliards de dollars, la Banque mondiale s'attendait plutôt à une baisse plus drastique, soutenant que ce matelas de devise chutera à 24,2 milliards de dollars vers la fin de l'année 2020, soit 6 mois d'importations.

De son côté, le Fonds monétaire international (FMI) a dressé aussi un constat alarmiste sur les perspectives économiques mondiales. Publié le 14 avril, ce rapport élaboré dans un contexte mondial frappé par une *« crise sanitaire qui impacte sévèrement l'activité économique »* prévoyait la baisse du produit intérieur brut réel (PIB) de l'Algérie de 5,2% durant l'année 2020.

Le FMI s'attend également à des indicateurs hautement critiques. Il s'agit de l'indice des prix à la consommation qui devrait, selon le FMI, augmenter à 3,5% en 2020 puis à 3,7% en 2021, contre 2% en 2019. Concernant la balance courante, qui avait déjà reculé de 9,6% en 2019, elle devrait chuter en 2020 de 18,3% et de 17,1% en 2021.

Le document du FMI a évoqué, en outre, la hausse du taux de chômage, qui en 2019 s'élevait à 11,4%, précisant que le nombre des personnes qui se retrouvent sans emploi devrait augmenter en 2020 à 15,1%. L'Algérie est très fragilisée car son économie est fortement dépendante de la rente pétrolière, ce qui implique, selon les deux institutions financières internationales, de profondes réformes et des changements dans sa politique budgétaire en vue de mieux résister à d'éventuels chocs extérieurs■

F. B.

Recours à la planche à billets

Impératif, selon les experts

Inévitable. *« Vu la faiblesse des ressources domestiques et des réserves de change, l'assèchement du fonds de régulation des recettes et l'impossibilité d'accéder en si peu de temps au marché financier international, le recours à la monétisation du déficit est une option appropriée et incontournable en cette période d'urgence. Personnellement, je l'appuie sans réserve et les conséquences macroéconomiques qui en découleront seront gérées au cours de la phase post-urgence »*, explique Dr Bessha.

Par Hamid Merzouk

Le recours à la planche à billets en ces temps de Covid-19 s'impose. Les experts, même ceux qui s'y opposaient farouchement en 2017, sont unanimes : ne pas y aller risque d'avoir des conséquences irréversibles.

Pour Omar Berkouk, analyste financier, le gouvernement *« n'a pas d'autres ressources que celle du retour au financement non conventionnel. Il en a besoin pour payer les fonctionnaires, les retraites, les subventions et apporter de l'aide aux entreprises en stress économique »*. D'autres experts lui emboîtent le pas et expliquent que le contexte d'il y a trois ans diffère. Le recours à cette technique en 2020 *« est approprié et incontournable pour se donner les moyens de gérer la période d'urgence »*, commente Abdelrahmi Bessaha, macroéconomiste.

Face à la crise pétrolière de 2014 et jusqu'en 2016, l'Algérie avait pris des mesures partielles pour s'ajuster à la baisse des prix du pétrole, y compris la dépréciation du taux de change.

A la mi-2017, les autorités changeaient d'approche en décidant de ralentir la dépréciation du taux de change. Il a été également décidé de renoncer à la discipline budgétaire et d'amender la loi sur la monnaie et le crédit de 1990 pour mobiliser des concours financiers auprès de la Banque d'Algérie (BA). Objectif : couvrir le déficit du budget, financer le Fonds national des investissements et apporter des appuis budgétaires au secteur des entreprises publiques. *« Ce recours à la planche à billets à partir de novembre 2017 ne répondait à aucune logique et manquait de vision stratégique »*, explique l'expert.

En effet, les autorités disposaient encore de ressources domestiques et extérieures suffisantes qui, combinées judicieusement à des mesures d'ajustement raisonnables, *« auraient pu non seulement engager le processus de sortie de crise du pays mais économiser 135 milliards de dollars, donnant ainsi des ressorts financiers forts précieux pour l'avenir »*.

Les statistiques confirment le caractère inévitable de ce financement en cette conjoncture. Pour les finances publiques, les deux chocs vont élargir le déficit qui passera de 6,8% du PIB à 11,5% du PIB. Comment le financer ? *« Vu la faiblesse des ressources domestiques et des réserves de change, l'assèchement du Fonds de régulation*

des recettes et l'impossibilité d'accéder en si peu de temps au marché financier international, le recours à la monétisation du déficit est une option appropriée et incontournable en cette période d'urgence. Personnellement, je l'appuie sans réserve et les conséquences macroéconomiques qui en découleront seront gérées au cours de la phase post-urgence », explique Dr Bessha.

Placer le curseur au bon niveau

Gelé depuis mai 2019 jusqu'à la fin de l'année 2020, ce financement demeure en vigueur et il est possible d'y recourir le cas échéant. Sur un total de 6.556,2 milliards de dinars alloués à la fin de janvier 2019 dans le cadre de ce financement, un montant global de 5.945,5 milliards de dinars a été injecté dans l'économie jusqu'à la fin de septembre. Ce financement non conventionnel constitue une dette à long terme pour le Trésor public qui la remboursera sur 30 ans avec un taux d'intérêt ne dépassant pas les 0,5%.

A ce sujet, Mohamed Cherif Belmihoub, analyste en économie, relève que la complexité de la situation actuelle, marquée par l'arrêt quasi total de l'activité économique, risque de durer plusieurs mois, et trouve que l'endettement intérieur figure parmi le champ exigu de solutions pour financer les déficits. Ne pas y aller *« c'est opter pour une politique d'austérité dont les effets seront désastreux sur les plans économique et social »*. A ses yeux, il suffit juste à l'Etat de mettre le curseur à un niveau précis pour ne pas provoquer l'inflation, indiquant que l'Etat, dont les dettes internes ne dépassent pas les 50% de son PIB, a *« une marge pour s'endetter »*. Pour M. Nouioua, ex-gouverneur de la Banque d'Algérie, cette technique est *« inévitable, car l'exacerbation du déficit budgétaire, d'emblée important, va augmenter conséquemment la baisse des recettes fiscales pétrolières et non pétrolières, laquelle diminution est étroitement liée au déclin de l'activité économique, entre autres »*■

Youcef Benmicia, P.-dg de la CAAT :

“L’industrie des assurances est l’une des plus résilientes au monde”

Propos recueillis par Kheireddine Batache

La CAAT (Compagnie algérienne des assurances) souffle fièrement sa 35e bougie. Leader sur le marché national des assurances, elle n’est autre que le deuxième plus important assureur en termes de chiffre d’affaires en Algérie. Une place de dauphin que la compagnie doit grandement à la stratégie de développement payante, mise en œuvre durant les 5 dernières années, et qu’elle compte poursuivre. Son président-directeur général, Youcef Benmicia, a choisi L’ACTUEL pour marquer d’une pierre blanche cet heureux évènement. Entretien exclusif !

L'ACTUEL : La CAAT fête fièrement ses 35 ans cette année. Pouvez-vous, en quelques chiffres, retracer les grandes lignes de l'évolution de la compagnie durant ces cinq dernières années ?

Youcef Benmicia : Je vais commencer par citer ce que j'ai dit lors de la célébration du 30e anniversaire de la CAAT. J'avais alors, en guise de clôture de mon allocution, donné rendez-vous pour la célébration de ce 35e anniversaire. Eh bien, les circonstances actuelles font que ce ne sera qu'un rappel symbolique. Mais ne pas célébrer ne signifie pas oublier. Et la manière dont je vais honorer ce rendez-vous, c'est celle qui consiste à rappeler ce que nous avons accompli durant les 5 dernières années, car c'est le cap qui a été fixé en 2015.

Cela m'amène à parler de la performance par l'évolution, qui aura été le credo de notre compagnie, conjuguée à un saut qualitatif et quantitatif observé à différents niveaux, à commencer par les agrégats financiers : un chiffre d'affaires en hausse de 19%, passant de 20 milliards DA à 24 milliards DA. Notre capital social, élément clé de la solvabilité et de la solidité financière, a été augmenté de 74%, passant de 11,4 milliards DA en 2014, puis à 16 milliards DA en 2015, jusqu'à atteindre les 20 milliards DA en 2018.

Les capitaux propres ont également progressé de 33% et le résultat a fait un bond de 76%, en passant de 1,57 milliard DA à 2,77 milliards DA en 2018. Je citerai, enfin, deux importants indicateurs de santé financière dans le monde des assurances, à savoir les placements de la société, qui ont augmenté de 20%, et la marge de solvabilité, qui est passée de 19 milliards DA (2014) à 26 milliards DA (2018), soit une hausse de 31%. Les indemnisations de sinistres ont, quant à elles, grimpé de 25% durant la période de référence.

Forte de ces chiffres, la CAAT revendiquait en 2018 une part de marché équivalant à 19,4%, contre 17,3%, soit plus de 2 points gagnés en l'espace de 5 ans. Une performance dont l'ensemble du personnel et moi-même retirons une certaine fierté. Mais au-delà de l'aspect financier et technique, je tiens à préciser que notre compagnie s'est largement réorganisée et a étendu son réseau de distribution, en créant deux nouvelles directions régionales (succursales), à Tlemcen et Sétif, qui portent le total des succursales au niveau national à neuf. De nouvelles agences et agents généraux sont venus renforcer notre réseau. Nous comptons actuellement 173 points de vente contre 153, cinq années auparavant.

Dans ce cycle d'évolution, l'innovation tient également sa place, dans la mesure où nous avons créé de nouveaux produits et services d'assurance, notamment en matière d'assistance (automobile, domiciliaire, professionnelle, etc.), de packs et d'offres spécifiques comme les multirisques professionnelles ou le risque agricole. En interne, la CAAT s'est attelée à plusieurs chantiers en lien avec notre capital humain, pour moderniser et redynamiser notre activité. Il s'agit plus concrètement de la formation, de la revalorisation de la ressource humaine, la révision des procédures, la maîtrise et la consolidation des systèmes d'information, etc.

Enfin, nous avons également amélioré l'aspect commercial de notre travail, en mettant à la disposition de notre réseau et de nos clients, pour gagner en proximité, des agences modernes et des moyens de paiement digitaux, que ce soit par TPE (terminal de paiement électronique) ou par le biais du E-paiement. La CAAT peut se prévaloir, d'ailleurs, d'être parmi les premiers E-fournisseurs agréés.

« Nous avons mis les moyens pour assurer la protection de notre personnel mais également nos clients. »

Le monde traverse une crise sanitaire (Covid-19) sans précédent qui rend vulnérables tous les secteurs économiques ainsi que l'ensemble de leurs chaînes de valeurs ; qu'en est-il pour celui des assurances en Algérie ?

Cette crise sanitaire a pour particularité son effet de surprise, qui a pris de court même les experts les plus avisés en matière d'anticipation de l'ampleur des dommages. Autant dire que le secteur a été touché de plein fouet. Bien entendu, le rôle d'un assureur est justement de gérer et de prendre en charge des risques qui représentent son cœur de métier. D'abord, en amont, de par les effets intrinsèques à la pandémie. Puis en aval, à cause des conséquences inhérentes à sa propagation, ayant amené les gouvernements du monde entier à prendre des mesures exceptionnelles pour tenter de ralentir la propagation de ce fléau. Celles-ci ont mené à une rupture totale ou partielle de certaines chaînes de valeur, notamment dans le transport, le tourisme, le commerce ou l'industrie.

La suspension de la quasi-totalité des activités économiques se répercute inéluctablement sur celle des assurances, dont le développement est lié à la capacité et au dynamisme des autres à travailler et à produire des biens et services pour faire vivre leurs marchés respectifs. Mais quand bien même, le secteur sera impacté, nous devons continuer à protéger les personnes et les biens ainsi que les secteurs vitaux, nécessaires à la préservation de la vie humaine, comme l'énergie, l'agriculture ou la

santé, car il s'agit-là de notre mission et il y va de notre devoir de l'accomplir. C'est, donc, une bataille d'avant-garde que livrent les assureurs contre le Covid-19 et ce, en dépit du manque à gagner enregistré au 1er trimestre 2020, qui n'est certes pas encore très alarmant.

En effet, au 31 mars, le secteur a enregistré une baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de 6,5%. Les deux branches d'assurances qui ont été sévèrement touchées sont l'automobile (-10%) et les assurances de personnes (-14%). Un manque à gagner estimé à 80% est aussi à déplorer sur d'autres types de prestations comme les assurances voyage. S'ajoutent à cela les questions de solvabilité de certains assurés et des clients potentiels, qui ont dû revoir à la baisse leur prétention en matière d'achat des couvertures d'assurance, et auprès de qui il a été noté une recrudescence des impayés. La hausse des créances pourrait générer des difficultés de trésorerie pour les assureurs. Cette situation, si elle perdure, amènera certaines compagnies à faire appel à leur épargne, c'est-à-dire les placements financiers, pour payer les sinistres et les frais de fonctionnement. Mais globalement, le secteur des assurances reste l'un des secteurs les plus résilients au monde, notamment grâce à un aspect qui n'est pas très connu. Il s'agit des investissements dans l'économie, sous forme de placements financiers et immobiliers ou de prises de participations.

Pouvez-vous nous faire un état des lieux rapide des décisions prises en interne pour stabiliser la situation de votre compagnie et la protéger des fluctuations d'ordre macroéconomique imposées par la conjoncture ?

Nous n'avons pas lésiné sur les moyens si c'est ce que vous cherchez à savoir. Plusieurs mesures barrières ont été prises en interne au niveau de

la CAAT afin de protéger l'ensemble de notre personnel, mais également nos clients. Nous avons mis à exécution le dispositif édicté par les autorités. Dans ce cadre, une bonne partie de notre personnel a été libérée, sans que cela puisse diminuer de notre engagement vis-à-vis de nos assurés. Nous sommes restés mobilisés pour répondre à leurs besoins, en assurant une continuité dans la gestion de leurs dossiers (sinistres, renouvellement de contrats, assistance et renseignements, etc.)

Par ailleurs, des dispositifs exceptionnels ont pu voir le jour au niveau de la CAAT, comme le télétravail et la possibilité pour celles et ceux qui occupent des postes clés de gérer leurs équipes en toute autonomie. Parallèlement à cela, nous avons réduit les réunions non essentielles et décidé de décentraliser la prise de décision sur un ensemble de procédures et de process. Enfin, les moyens que nous offrent notre système d'information et les TIC ont été mis à la disposition de nos collaborateurs, leur permettant de travailler à distance. Ce n'est plus à eux de se rendre au bureau, mais c'est à nous de leur fournir les moyens d'en disposer chez eux, en quelque sorte.

Quelles sont les mesures prises par la CAAT afin de permettre à ses clients, particuliers et professionnels confondus, de se sentir *« en sécurité »* durant cette période difficile ?

Tout d'abord, il y a eu la participation, à l'instar du secteur des assurances, à l'élan de solidarité nationale qu'a connu le pays, au travers d'importantes contributions financières versées sur les comptes ouverts auprès du Trésor, tout comme les dons d'équipements et d'ambulances financés par la congrégation des assureurs. Même les travailleurs de la CAAT ont contribué à ce mouvement de solidarité.

A la CAAT, nous avons misé sur la sensibilisation sur les mesures barrières connues de tous et sur la communication en faisant appel à la technologie. Le but étant de dématérialiser, par le biais de la digitalisation, un maximum de services pour réduire les déplacements et les contacts.

C'est ainsi qu'un plan de continuité de l'activité a été déclenché pour permettre aux clients de bénéficier de nos services en réduisant le risque de contamination. Nous avons aussi

« Il y aura moins de chiffres d'affaires, de trésorerie et de bénéfices, mais le secteur des assurances va tenir le coup et les fondamentaux seront préservés. »

mis en place une cellule de crise pour le suivi de l'évolution de la pandémie Covid-19. Par ailleurs, au niveau de l'UAR (Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance), plusieurs mesures ont été prises, en coordination avec notre ministère de tutelle, afin d'apporter notre aide à la région de Blida par exemple. Lorsque celle-ci se trouvait à la merci d'une longue période de *« mise en quarantaine »*, il a été décidé de prolonger automatiquement les contrats d'assurance automobile et les contrats d'assurance voyage arrivant à échéance.

Des assureurs algériens plaident pour la mise en place d'une police couvrant les pandémies et les crises sanitaires ; un projet qui rejoint un débat mondial (le directeur général d'Axa, Thomas Buberl, planche sur un fonds catastrophe pour rembourser les risques occasionnés par le Covid-19). Est-ce que la CAAT en fait partie ?

Je vous le dit clairement, nous sommes favorables à la mise en place d'un système ou régime d'assurance couvrant ces pandémies et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, il s'agit-là du meilleur moyen pour le secteur des assurances d'appréhender ce genre de phénomènes nouveaux grâce à la mutualisation des risques, tout en évitant qu'un sinistre catastrophique n'occasionne aux assureurs de lourdes pertes. Face à l'ampleur des pertes occasionnées, l'assurance peut contribuer, même partiellement, à une indemnisation permettant au moins aux commerces et professions touchés de maintenir leur activité. Il faudra, bien entendu, réfléchir à cela de manière globale car la problématique se pose en termes de conditions et de modalités d'indemnisation d'une perte qui n'est pas techniquement assurable, en l'absence d'un dommage matériel. Mais il se trouve que nous avons déjà une expérience similaire en Algérie. Il s'agit du système d'assurance contre les effets des catastrophes naturelles qui existe depuis 2003, et auquel nous avons collaboré à sa conception.

Je pense qu'il est tout à fait possible de s'en inspirer car il combine le principe de la technique d'assurance et de la solidarité par l'intervention de l'Etat garant de l'équilibre financier du système. Nous avons d'ailleurs au sein de l'UAR formulé, en direction des pouvoirs publics, une proposition allant dans ce sens. Même si rien ne vaudra jamais la préservation de la vie humaine, le niveau des pertes d'exploitation est trop important pour rester les bras croisés.

Compte tenu de la nouvelle configuration économique en lien étroit avec le changement climatique et le défi écologique, qui accentue le risque de catastrophes naturelles et sanitaires, pensez-vous qu'un tel produit devienne incontournable sur le marché à moyen terme ?

Incontournable n'est pas le mot qui convient, car la possibilité de couvrir de tels risques n'est pas à la portée de tout le monde. Mais le plus important, c'est qu'il ait une implication de l'Etat. La décision n'appartient pas seulement aux assureurs. Il y a lieu de signaler aussi que ce genre de produit ne peut pas être pris en charge par les seules sociétés d'assurance, pour des raisons de capacités financières et de rentabilité économique.

Y-a-t-il des produits qui connaissent une hausse de la demande chez vous durant cette période ?

A contrario, au cours du 1er trimestre 2020, nous avons enregistré un recul dans la plupart de nos produits, tel que je vous l'ai précisé auparavant. A titre d'exemple, l'assurance engineering a baissé, au même titre que l'assurance automobile et transport. Il faut avouer que l'activité a connu un ralentissement, à l'instar des autres secteurs.

Lors de l'exercice 2017-2018, vous revendiquiez une évolution de 10% de votre résultat net ; quels ont été les ingrédients de ce succès ? Est-ce que cette tendance haussière s'est-elle maintenue en 2019 ?

Jusqu'à ce jour, les organes de gestion n'ont pas encore arrêté les comptes de l'année 2019. Ils ne sont, donc, pas officiels. Mais je peux, néanmoins, vous dévoiler que la CAAT a augmenté son chiffre d'affaires malgré une année difficile sur le plan socio-économique. Le volume des indemnisations a augmenté de manière substantielle par rapport à 2018. Cela tient avant tout à notre volonté d'honorer nos engagements et à la particularité de notre portefeuille clients, constitué principalement de *« grands risques »*.

Cependant, et même si nous allons dégager un bénéfice, la tendance sur le résultat n'est pas la même qu'en 2018 et 2017, car le volume des indemnisations a été beaucoup plus important, sans oublier la revalorisation des salaires dans le cadre de l'application de l'accord collectif signé avec le partenaire social■

Marché pétrolier

Scénarios et conséquences

Par Mohamed Rachid Cheriti, ingénieur chercheur

Incertitude. Le pétrole, le moteur de l'économie internationale, est un produit hautement politique, économique et géostratégique régional et mondial. Il est, sans aucun doute, la première ressource du monde, constituant une source majeure de revenus pour un grand nombre de pays producteurs, et dans la plupart des cas, il appartient au gouvernement. Nul n'ignore que les prix du pétrole subissent une grande perturbation ces derniers mois engendrée par la pandémie de Covid-19. Devant cet état de fait, multiples scénarios du marché du pétrole sont attendus après cette crise.

La politique et les relations internationales ont toujours influencé l'industrie pétrolière, et en contrepartie, le pétrole a commencé aussi à apparaître comme un élément affectant les relations internationales d'une manière plus importante que par le passé. Plusieurs critères influencent les cours du pétrole, en plus de la fluctuation de l'offre et de la demande.

On distingue, notamment, les contextes juridiques nationaux voire régionaux et la pression politique de l'Amérique, les découvertes et démentis à propos de nouveaux gisements, la situation des pays exportateurs (tensions, conflits, crises politiques, etc.), l'augmentation des coûts d'investissement pour puiser du pétrole dans un contexte d'épuisement des ressources accessibles facilement, l'abondance et la diversité de l'offre en énergies alternatives, la qualité et la provenance du pétrole, la santé économique de la Chine (grand consommateur), les décisions de l'Opep et, tout récemment, le coronavirus. Il y a aussi le stock de l'Amérique vu que ce pays est l'un des plus grands producteurs et consommateurs de pétrole au monde en plus du pétrole de schiste ; du pétrole qu'il stocke sous sa forme brute dans des grottes de sel sous sol situées sous des complexes gouvernementaux dans les Etats du Texas et aux larges baies de Louisiane (les formations de sel sont l'un des meilleurs moyens de préserver le pétrole brut d'une manière qui préserve l'environnement).

L'objectif principal de cette réserve est de fournir une autonomie au pays en cas de perturbation dans l'approvisionnement de pétrole et à des fins utiles, telles les guerres, les pandémies, crises mondiales, etc. Cette réserve peut contenir environ 727 millions de barils de pétrole. En revanche, les prix du pétrole ne sont en aucun cas soumis à la règle de l'offre et la demande seulement, mais ils sont toujours rattachés aux variations des régimes politique et économique américains vis à vis du stock et de la demande intérieurs.

La baisse des prix du pétrole actuellement commencera à créer une pression financière sévère dans plusieurs pays, une situation qui incitera inévitablement ces pays à aller plus loin dans l'approche souveraine malgré que l'Opep ait décidé de réduire la production de presque dix millions de barils par jour.

Causes de la baisse des prix du pétrole

Il y a plusieurs facteurs directs et indirects qui influent les cours du pétrole, les principaux sont les suivants :

1. Production hors Opep : l'augmentation de la production de pétrole pour les principaux pays (en dehors de l'Opep), tels que les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, le Mexique et la Russie, au cours des dernières années, a réduit l'influence de l'Opep sur les marchés pétroliers et a contribué de manière significative à créer une surabondance dans la production de pétrole, ce qui a conduit à une diminution des prix atteignant des niveaux bas.

2. Conflit Russie-Arabie saoudite : La crise a été déclarée lorsque la Russie a refusé de se soumettre au plan orchestré par l'Arabie saoudite de rejoindre l'Opep avec davantage de réduction dans la production et cela pour ramener les prix à une stabilité supérieure à 60 dollars le baril, mais la Russie a une autre vision, dont la stratégie était de faire pression sur les producteurs américains du pétrole de schiste qui ont inondé le marché ces dernières années. Donc, beaucoup de ces opérateurs américains perdront leur argent pour chaque baril de pétrole qu'ils produisent, et à moins qu'il n'y ait une reprise significative des prix, ils pourraient faire faillite.

Cependant, la Russie estime que le niveau de 40 dollars le baril est approprié à la situation actuelle. L'Arabie saoudite, le plus grand producteur de pétrole au monde, a réagi devant la décision de la Russie d'augmenter la production et de réduire les prix de vente du pétrole pour avril 2020, ce qui pourrait être la goutte qui a fait déborder le vase et a divisé le marché. Si aucune solution n'est trouvée entre l'Arabie saoudite et la Russie et si l'effondrement des prix du pétrole se poursuivait, il pourrait y avoir désormais des conséquences politiques et économiques globales, ce qui exacerbera également les tensions sur les prêts à haut rendement aux États-Unis et ajoutera de la pression sur les banques centrales malgré les tentatives d'éviter une récession due au coronavirus.

Les scénarios du cours de pétrole après le coronavirus

1. Dissolution de l'Opep : six décennies depuis la création de l'Opep qui compte actuellement 14 membres, dont l'objectif principal est de réglementer la production du pétrole et d'arriver à un accord entre les Etats membres sur un niveau de production qui répond à la demande du marché, de manière à garantir la stabilité des prix mondiaux du pétrole avec le succès raisonnable en traitant les facteurs clés sur ce marché, ce rôle ne signifie pas que l'organisation est une entité politique ou économique ; il y a eu une compétition accrue entre l'Organisation et les pays non producteurs.

L'Opep est une organisation dominée par l'Arabie saoudite qui avait des pressions sur l'Amérique qui n'est pas membre et qui cherche à dominer la décision de l'Opep. Donc, toutes les initiatives ou décisions ne peuvent être reliées sans l'aval direct de ces deux pays dominants. La seule décision que l'Opep ait prise depuis longtemps est la baisse de production pour minimiser l'offre. Alors la demande dépasse l'offre ce qui implique une augmentation des prix. En dépit de son rôle historique, l'Opep continue à être l'arbitre entre ses membres, surtout quand certains membres cherchent à exploiter l'Organisation pour produire des tensions associées à un autre membre, ce qui ne pouvait pas être complètement isolé du travail de l'Organisation et de ses décisions, sans oublier, bien sûr, le conflit irano-américain et la décision américaine envers les exportateurs de pétrole iraniens.

Une Opep est essentielle pour garantir la stabilité du marché de pétrole mondial, sachant que *« l'Opep a 43% de la production pétrolière mondiale et 72% de la réserve de pétrole dans le monde, donc, elle joue un très grand rôle dans le marché du pétrole et sur les variations des prix de celui-ci»*. Si l'Opep est dissoute, les Etats membres actuels produiront chacun à plein régime, ce qui mènera à un surplus de pétrole sur le marché, provoquant, ainsi, une diminution des prix. Cet effondrement est à l'inverse de l'intérêt des pays producteurs de pétrole qui vont décliner de façon significative les réserves et n'auraient pas les dividendes considérables pour satisfaire la demande globale dans l'avenir. L'Indonésie s'est déjà retirée, et sa production pétrolière était beaucoup plus grande que celle du Qatar. Il se peut que d'autres pays la suivent ce qui attisera la colère des membres de l'Opep. En revanche, tout pays qui reste au sein de l'Opep, il doit s'aligner et se conformer aux recommandations et décisions de l'Organisation, mais s'il se retire, il pourra fixer librement ses quotas de production et d'exportation.

2. La facturation du prix du pétrole en euros, ou par un panel de monnaies, au lieu du dollar : la valeur du dollar a un impact considérable sur le cours du pétrole car toutes les facturations du pétrole sont exprimées en dollar américain. Une baisse du dollar, donc, entraînera une augmentation du prix du pétrole. L'Iran avait décidé d'utiliser le mark, le franc et le franc suisse pour facturer le pétrole au tout début des années 1980 pour des raisons politiques, mais en raison, notamment, d'un refus des Allemands, le projet échoua. En septembre 2000, l'Irak décida de ne plus accepter de dollars en échange de pétrole et exigea que les 10 milliards de dollars inscrits sur le compte de l'Onu soient convertis en euros. Il en fut ainsi jusqu'à l'intervention américaine en Irak, en mars 2003, qui mit immédiatement fin à cette décision.

Selon certaines analyses, après la crise du coronavirus, le géant chinois pourrait élargir ses relations internationales, ce qui briserait encore le monopole du dollar sur le marché mondial, ce qui conforte l'hypothèse que la facturation du pétrole sera changée dans une devise autre que le dollar. Néanmoins, quelques pays dirigés par la Russie et la Chine sont aujourd'hui incisifs politiquement pour se démarquer du dollar. La menace, donc, existe toujours et n'est pas négligeable. Contrairement à l'Europe, dont la monnaie est la seule à offrir une solution alternative et la plus bénéficiaire pour cette transformation, elle est restée jusque-là très discrète sur le sujet. La transformation de la facturation du pétrole en dehors du dollar donnera les vrais valeur et prix au pétrole et devrait maintenir sa valeur exacte et réelle.

3. Les prix du pétrole repartent à la hausse : le confinement dans plusieurs pays à cause de la pandémie de coronavirus a incité la plupart des pays du monde à prendre des mesures pour limiter les voyages et les transports ce qui signifie nécessairement une affection négative de l'économie industrielle et touristique et une forte baisse de la demande de pétrole et de ses dérivés. Une fois que la pandémie sera éradiquée, l'économie mondiale rétablie et la réduction de la production décidée par l'Opep mise en œuvre, il faut s'attendre à ce que le marché pétrolier soit équilibré et les prix du pétrole augmenter le second semestre de l'année en cours.

Conséquences de l'augmentation des prix du pétrole sur les pays consommateurs

Une augmentation du prix du pétrole met en jeu les pays consommateurs. Une augmentation qui se répercutera directement sur le prix des carburants à la pompe, mais aussi sur les coûts de production des biens et services dont les produits pétroliers sont une consommation intermédiaire et entraînera, donc, soit une augmentation du prix de vente de ces biens, soit une détérioration de la marge des entreprises. Une conséquence aussi vers une réduction (ou une moindre progression) du pouvoir d'achat des ménages, laquelle freine leur consommation■

NAPEC North Africa Petroleum Exhibition & Conference

Save the date: **NAPEC 2020**

NAPEC 2020 10TH ANNIVERSARY

North Africa Petroleum Exhibition & Conference

06th-09th September 2020 at Oran International Convention Center, Algeria

NAPEC is the largest and most influential International Exhibition and conference in the hydrocarbon and energy sectors in Africa and the Mediterranean, dedicated to the North African market and is the place to develop, grow and meet the industry professionals coming from all over the world.

NAPEC Young professionals

27150 Attendees | **16000** Exhibition Space | **650** Exhibitors | **1200** Delegates | **135** Speakers | **45** Countries

Contact

pic@napec-dz.com
+213 550 496 061

contact@napec-dz.com
+213 770 610 861

Oran will host 2021 Mediterranean Games

وهران

www.napec-dz.com

Plaidoyer d'experts

L'Algérie aura tout à gagner

Bénéfique. *« Les recettes algériennes seront appelées à être réduites si le prix du baril restera bas. Mais à un prix du baril fixe, les recettes peuvent être améliorées si le pays produit à pleines capacités, c'est-à-dire ne tenant pas compte des restrictions de l'Opep »*, argumente Dr Beghoul.
Pour lui, l'Algérie aura mieux à quitter le Cartel que d'être contrainte à sortir par la petite porte.

si elle quitte l'Opep

Le marché pétrolier s'est pris les pieds dans le tapis. Une demande atone, une offre surabondante, un prix se situant à des niveaux bas inédits auxquels se greffent des tensions géopolitiques qui s'exacerbent au fil des jours. Partant de ce constat, des experts brandissent, à coup d'arguments solides, l'intérêt pour l'Algérie de quitter le Cartel. *« Les chiffres parlent d'eux-mêmes : rester à l'Opep n'est plus bénéfique pour notre pays. Ce n'est pas en y restant que notre Sahara Blend sera mieux coté »*, relève, sentencieux, Mohamed Saïd Beghoul, expert en énergie, sollicité par nos soins. Avant la toute dernière coupe Opep+, l'Algérie produisait 1.02 millions barils/jour, un niveau correspondant à son quota Opep. *« Ce quota vient de chuter à 820.000 barils/jour suite à la récente coupe Opep+ de 200.000 barils/jour pour mai-juin 2020. Nos besoins internes étant d'environ 400.000 barils/jour, il nous reste à exporter 420.000 barils/jour, au lieu de 620.000 barils/jour, soit un gap de recettes de 240 millions $ sur les 2 mois (mai-juin) pour un baril de 20$ par exemple »*, note l'expert.

L'Algérie aura l'obligation d'honorer sa quote-part de réduction jusqu'à avril 2022. Une situation non sans conséquences. *« Les recettes algériennes seront appelées à être réduites si le prix du baril restera bas. Mais à un prix du baril fixe, les recettes peuvent être améliorées si le pays produit à pleines capacités, c'est-à-dire ne tenant pas compte des restrictions de l'Opep »*, argumente Dr Beghoul. Pour lui, l'Algérie aura mieux à quitter le Cartel que d'être contrainte à sortir par la petite porte. Sans le vouloir. Comment ? *« Si Sonatrach est dans l'impossibilité d'augmenter sa production à 1.2 ou 1.3 million b/j,* explique l'expert, *elle doit reconnaître que notre production est passée par son pic pétrolier en 2008, et donc le groupe pétrolier ne pourra plus honorer son quota Opep, si cette dernière opterait un jour pour une augmentation de sa production. Auquel cas, l'Algérie suivra le cas de l'Indonésie, qui a quitté le Cartel pour cause d'impossibilité d'honorer son quota. »* Avec un pétrole brut qui ne contribue qu'à hauteur de 32% dans les recettes hydrocarbures, contre 22% gaz naturel, 11% GNL, 20% produits raffinés, 8% GPL, 7% condensat, l'ex-directeur d'exploitation à la Sonatrach (région Est) est catégorique : *« Quitter l'Opep et développer les filières gaz, pétrochimie et raffinage plus rémunérateurs. C'est revenir, en quelque sorte, à la stratégie du plan Valhyd (valorisation des hydrocarbures), tué dans l'œuf »*.

L'autre argument brandi par l'expert a trait au devenir de l'Opep *« menacé par cette diversification de l'économie des pays du Golfe qui pourront quitter le Cartel un par un, à l'exemple du Qatar. C'est une question de temps »*.

De son côté, Nassima Ouhab-Alathamneh, docteure en géoéconomie de l'énergie et enseignante à l'université de Nanterre, dira qu'*« aujourd'hui, le Cartel est fragilisé »* et son pouvoir de décision *« demeure assujetti à celui de l'Arabie saoudite »*. Au-delà de quelques avantages, l'Algérie au sein de l'Opep *« n'aura pas d'appui particulier pour élaborer ses propres plans économiques, particulièrement ceux qui lui permettront de sortir de sa dépendance vis-à-vis de la rente pétrolière. Si elle reste au sein de l'Opep, l'Algérie devra se conformer aux décisions du Cartel, bien que ses réserves actuelles de 12 milliards de barils ne lui permettent pas d'accroître ses capacités de production au-dessus de 2 millions de barils par jour, en attendant, bien évidemment, l'exploitation du schiste dans les prochaines années »*. En dehors du Cartel, *« elle pourra fixer librement la quantité de son volume de production, renforcer sa coopération en matière d'énergie avec d'autres États et se libérer, bien évidemment, de tout engagement vis-à-vis des autres membres de l'Opep »*.

Du même avis, Pr Chems Eddine Chitour trouve que *« l'Opep a, donc, terminé sa mission historique depuis que l'Arabie saoudite est dans le G20 »*. Et s'interroge : *« Que faisons-nous dans l'Opep ? Beaucoup de pays producteurs de pétrole ne le sont pas et ne se portent pas plus mal. Nous devrions nous poser la question : que fait l'Algérie dans l'Opep si les pays du Golfe, à leur tête l'Arabie saoudite, ont une position hégémonique politique loin des statuts de l'Opep censée défendre les intérêts de tous les pays producteurs de pétrole ? »*■

H. M.

Projet Desertec

Sa relance redonne espoir à l'Algérie

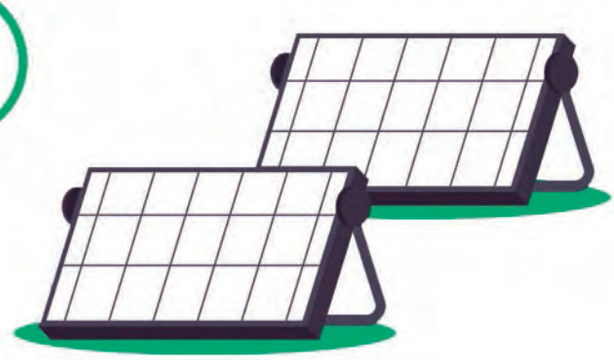

Aubaine. L'importance du projet Desertec s'illustre dans sa forme et dans son fond puisque c'est un projet éco-énergétique de grande envergure qui prévoit l'exploitation du potentiel énergétique des déserts d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient afin d'approvisionner durablement les régions avoisinantes (en particulier l'Europe) en électricité verte.

La crise économique que traverse actuellement le monde entier a poussé les pays exportateurs de pétrole à revoir leur stratégie dans ce domaine. L'Algérie, dont l'économie se base sur les recettes des hydrocarbures, tente, tant bien que mal, de résister à cette crise engendrée par la chute drastique des cours du pétrole, et se trouve dans l'obligation de muscler sa politique d'efficacité énergétique. Une politique qui sera axée sur le développement des énergies renouvelables.

Dans ce contexte, le ministre de l'Energie a annoncé, dernièrement, la relance de la production électrique via l'énergie solaire, en renouant avec le projet Desertec. Une bonne nouvelle, puisque l'Algérie serait capable de produire pas moins de 15.000 mégawatts d'électricité à l'horizon 2030. Selon les analystes, c'est une occasion en or pour l'économie du pays et un premier pas pour amorcer une transition énergétique stratégique. Pour rappel, le projet Desertec a vu le jour en 2003, et après des années, l'Algérie et l'Allemagne ont, enfin, compris son efficacité et son importance et sont parvenues à un accord visant à promouvoir ce mégaprojet, en tirant profit du réservoir énergétique algérien grâce à l'importante aire d'ensoleillement située dans son immense désert. Rappelons au passage qu'un premier accord avait été conclu avec la Fondation Desert Energy en 2011. Selon les révélations des experts, le projet consisterait à fournir à l'Europe pas moins de 17% de ses besoins en énergie à partir de cette source inépuisable.

L'importance du projet Desertec s'illustre dans sa forme et dans son fond puisque c'est un projet éco-énergétique de grande envergure qui prévoit l'exploitation du potentiel énergétique des déserts d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient afin d'approvisionner durablement les régions avoisinantes (en particulier l'Europe) en électricité verte.

Le concept Desertec fut développé à l'origine, selon *wikipedia*, par la Coopération transméditerranéenne pour l'énergie renouvelable (TREC pour Trans-Mediterranean Renewable Energy Cooperation). Les pendants industriels de la fondation sont respectivement la Dii GmbH (fondée sous le nom de Desertec Industrial Initiative) et MedGrid, lesquels visent à promouvoir l'implantation du concept Desertec dans la région EU-MENA (Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord). Quant à l'organisation Sahara Green, elle continue à promouvoir toutes les initiatives qui visent à exploiter le soleil des déserts pour les reverdir. Initialement, Desertec visait à la fois à répondre en grande partie aux besoins des pays producteurs d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, et à couvrir jusqu'à presque 20% de la demande d'électricité en Europe.

En 2009, soit 6 ans après son lancement, la Fondation Desertec a été créée dans le but d'accélérer et d'améliorer la mise en œuvre du projet Desertec. Moins de 4 ans après le lancement de la fondation, à savoir en juillet 2013, la Desertec Corporation a décidé de se séparer de ses 19 partenaires. L'explication communiquée à cette époque faisait état de *« divergences avec les objectifs commerciaux exprimés par les parties participantes »*. Depuis, l'objectif initial d'exportation d'énergie vers l'Europe a été abandonné car il n'était pas concurrentiel avec les solutions locales au continent européen de production d'énergie renouvelable. Le consortium a recentré son projet vers la production d'énergie à destination de l'Afrique sub-saharienne. La nouvelle Algérie exprime, donc, aujourd'hui son intérêt à développer ce projet et à être partie prenante de sa réussite■

F. A.

EmploiPartner.com

ENTREZ DANS LA
NOUVELLE ÈRE DU **RECRUTEMENT**

Abd Samad Mered, président-directeur général de l'entreprise Maghreb Emballage :

« C'est notre manière de contribuer à la sécurité sanitaire en Algérie »

Propos recueillis par Rabah Abdessemed

C'est un constat universel : l'avènement du Covid-19 a eu raison de l'activité de la production industrielle, du moins pour une majorité d'unités de production, tous secteurs confondus.
En Algérie, en l'absence de données statistiques fiables pour mesurer l'impact de cette crise sanitaire qui a frappé de plein fouet le monde industriel, certains analystes estiment que bon nombre d'entreprises ont été contraintes de mettre en chômage technique leurs travailleurs. Cependant, certaines sociétés, à l'image de Maghreb Emballage, ont mis en place une série de mesures permettant d'assurer la sécurité et la protection de leurs collaborateurs, tout en maintenant l'outil industriel opérationnel en ces temps de pandémie de coronavirus avec 50% des effectifs.
Dans cet entretien, Abd Samad Mered, président-directeur général de Maghreb Emballage, nous explique le processus d'adaptation qui a été mis en œuvre pour maintenir la production, tout en participant à l'élan de solidarité nationale.

L'ACTUEL : Depuis l'avènement de la pandémie de coronavirus, l'outil industriel national d'une manière générale a été contraint d'ajuster sa cadence de production, voire suspendre totalement cette dernière suite aux mesures de confinement des travailleurs ; qu'en est-il pour votre entreprise ?

Abd Samad Mered : Avec l'avènement de la pandémie de coronavirus, Maghreb Emballage a dû s'adapter à la situation et mettre en place des mesures permettant d'assurer la sécurité et la protection de ses collaborateurs, tout en maintenant l'outil industriel opérationnel.

En ces temps de crise sanitaire, nous avons dû nous résoudre à maintenir le fonctionnement de l'entreprise avec 50% des effectifs seulement, et cela en continuant à livrer nos clients qui, à leur tour, fournissent les consommateurs algériens en produits alimentaires et d'hygiène essentiels aux foyers algériens. Continuer à produire aujourd'hui, œuvrer à la disponibilité des denrées essentielles et à la stabilisation des prix est un acte citoyen que portent tous les acteurs économiques algériens.

L'emballage en carton ondulé est le cœur des métiers de Maghreb Emballage, du coup, vos produits sont devenus incontournables sur le marché pour beaucoup de clients ; comment comptez-vous assurer la livraison de vos différents clients, producteurs et industriels en ces moments très difficiles pour le monde industriel ?

Maghreb Emballage s'est engagé à maintenir la production pour ses clients même avec une réduction des effectifs mais avec beaucoup de mesures restrictives. Nous avons dû nous réorganiser et surtout accélérer la digitalisation de nos process. Nous organisons des points de situation tous les jours afin de nous adapter aux demandes de nos clients…

MAGHREB
EMBALLAGE
.1948.

> ***« Continuer à produire aujourd'hui, œuvrer à la disponibilité des denrées essentielles et à la stabilisation des prix est un acte citoyen. »***

Dans le cas de Maghreb Emballage, quelles sont les principales dispositions qui ont été mises en œuvre afin de s'adapter à cette situation conjoncturelle très exceptionnelle et qui permettent, notamment, d'assurer la sécurité et la protection de vos collaborateurs tout en maintenant l'outil industriel opérationnel en ces temps de crise sanitaire avec 50% des effectifs ?

En ces temps de crise sanitaire, Maghreb Emballage a dû s'adapter et trouver des solutions ajustées et conformes afin de maintenir l'outil industriel opérationnel. Nous avons mis en place des mesures de sécurité tel le suivi par visioconférence des différentes activités et services de nos collaborateurs sur le territoire national afin d'offrir le meilleur service à nos clients, compte tenu des circonstances actuelles. Nous avons exigé au sein de l'entreprise les mesures de sécurité dictées par les autorités sanitaires telles que la distanciation sociale, le port de masques, des gants et l'usage du gel hydro-alcoolique.

Bien évidemment, nous avons assuré la disponibilité de ces produits au niveau de Maghreb Emballage. Nous procédons aussi à des contrôles de température corporelle à l'arrivée des employés ainsi qu'à la désinfection des lieux du travail. Nous faisons tout cela afin de nous assurer de la protection de nos collaborateurs ainsi que de leur sécurité.

D'après votre connaissance dans le domaine de la gestion des crises du monde du travail comme celle que nous traversons aujourd'hui, quelles seraient vos recommandations pour les industriels algériens afin qu'ils s'inspirent de votre expérience dans le but de maintenir l'activité de l'outil de production avec au minimum 50% de ses capacités ?

Tout d'abord, il faut protéger et rassurer ses collaborateurs. Il faut impérativement investir sur le capital humain ; une entreprise n'est rien sans ses employés. Leur fournir le matériel nécessaire afin qu'ils puissent travailler en toute sécurité, les écouter et essayer de mettre tout le monde d'accord en coordonnant les résolutions et mesures prises compte tenu des événements…

La solidarité étant l'une des premières valeurs de Maghreb Emballage, vous avez lancé la marque *« Lamsa Solidaire »*, une initiative visant à soutenir les différentes actions afin de combattre la propagation du coronavirus et venir en aide aux plus nécessiteux ; pouvons-nous avoir plus de détails concernant cette louable décision ?

Toujours dans le cadre de nos valeurs et engagements envers notre société, nous avons jugé indispensable de mettre en place l'initiative *« Lamsa Solidaire »* grâce à laquelle nous participons à combattre la propagation du coronavirus en fournissant une aide financière aux plus démunis.

En effet, Maghreb Emballage a mis au service des autorités locales de la wilaya d'Oran des aides pour 10.000 familles dans le besoin ainsi que l'ensemble des ressources matérielles et humaines pour lutter contre le coronavirus. Maghreb Emballage supporte également différentes organisations et associations caritatives à travers la remise de collecteurs de déchets médicaux aux centres hospitaliers et ce, afin de contribuer à la sécurité sanitaire dans le secteur médical et d'éliminer les risques d'infection.

Nous avons également, en partenariat avec EMS Champion, filiale de La Poste algérienne et Uno (filiale du groupe Cevital), mis au point un pack de produits alimentaires essentiels pour les familles, afin d'éviter les déplacements. Le pack est très facile à commander et à recevoir à domicile et le paiement se fait sur place. Maghreb Emballage a offert des cartons solides afin de protéger les aliments et assurer la bonne livraison.

Très soucieux de la préservation et du respect de l'environnement, votre entreprise a aussi conçu des réceptacles destinés aux déchets liés aux soins de santé au profit des hôpitaux et du secteur sanitaire ; une mesure gracieuse assurant une gestion des déchets plus sécurisée qui vise à protéger les patients, le personnel de santé et le grand public. Combien de receptacles avez-vous distribués jusqu'à présent, et comptez-vous poursuivre cette activité après la fin de l'épidémie ?

A priori, nous avons distribué 25.000 réceptacles à déchets d'ordre médical. Oui, nous comptons maintenir cette action car nous jugeons que poursuivre l'activité après la pandémie est ce qu'il faut pour contribuer à la sécurité du secteur sanitaire algérien■

INTERNATIONAL
L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

ABONNEZ-VOUS

Oui, je désire m'abonner à la revue *L'ACTUEL* pour 12 numéros au prix de :

☐ Algérie : **2 750,07 DA** **(dont 900 DA frais d'envoi)** ☐ Etranger : **24,00 €** (+18€ frais d'envoi)

Nom ou raison sociale : .....

Personne à contacter : ..... e-mail : .....

Activité ou profession : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Date : .....

Signature et cachet

Nombre d'exemplaires ☐

Ci-joint mon réglement :

☐ par chèque bancaire à l'ordre de : **LES NOUVELLES REVUES ALGERIENNES**

☐ par virement bancaire : BADR Chéraga Compte n° : 00300634000087330089

Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n°27 Chéraga - Alger
Tél. : 213 (0) 21.37.29.63
213 (0) 21.36.38.73
Fax : 213 (0) 21.37.58.58
e-mail : redac@actuel-dz.com

Secteur pharmaceutique

La volonté du développement s'accentue

Encourageant. Avec la crise sanitaire actuelle, les laboratoires pharmaceutiques se mettent au devant de la scène afin de faire face à cette crise, et certains réfléchissent aujourd'hui plus que jamais à la nécessité de relocaliser la production, notamment celle des médicaments dits essentiels.

Par Fatiha A.

Les producteurs pharmaceutiques en Algérie ne restent pas indifférents face à cette pandémie et ce, malgré toutes les difficultés rencontrées au courant de l'année 2019 avec un taux de croissance ne dépassant pas les 1%. Avec plus d'une centaine d'unités de production réparties sur le territoire national, l'industrie pharmaceutique, qui assure une couverture de plus de 50% des besoins nationaux en médicaments, contribue à une économie de 1,7 milliard d'euros sur la facture d'importation.

Le premier producteur national, à savoir le Groupe Saidal, a démontré sa force et ses capacités à surmonter une telle crise. D'ailleurs, le groupe envisage à l'avenir de produire la chloroquine, qui est actuellement utilisée dans le traitement du virus corona, une fois la matière première reçue de l'étranger. Aussi, le groupe a pris toutes les mesures pour contrer la propagation du coronavirus et répondre aux demandes du marché national en augmentant la production, en particulier en ce qui concerne les analgésiques tels que le Paracétamol et la vitamine C.

En effet, plus de 2 millions d'unités de vente de Paracétamol (500 mg et 1 g) et 500.000 unités de ventes de vitamine C ont été mises sur le marché. Outre le Paracétamol, Saidal a fabriqué des quantités importantes de gel hydro-alcoolique, et a déjà produit en première quantité 20.000 flacons d'un litre, et dans une deuxième phase, d'autres formats de 100 ml et 200 ml. Le groupe Saidal dispose, en fait, de capacités de production importantes, puisqu'il a récemment reçu trois nouvelles unités d'une capacité de production de 80 millions d'unités par an.

Notons que la capacité de production du groupe Saidal dans l'industrie pharmaceutique s'élève à 110 millions d'unités, ce qui représente 8% des besoins du marché national, et le groupe fabrique actuellement plus de 150 médicaments liés au diabète et à la pression artérielle, ainsi que des antibiotiques et des analgésiques. Le groupe Saidal prévoit de lancer dix nouveaux médicaments génériques, dont l'insuline, sous forme de flacons, en coopération avec le partenaire danois. Sans oublier qu'il y a d'autres producteurs pharmaceutiques qui ont la volonté de se prouver sur le terrain, à l'exemple d'un producteur pharmaceutique algérien qui a proposé d'obtenir l'accord d'utilisation de médicaments antiviraux pour traiter les cas du Covid-19.

Par ailleurs, une autre société de l'industrie pharmaceutique, la société Global Algerian Technology (Gatech) en l'occurrence, a développé un prototype opérationnel de respirateur artificiel. Une initiative qui intervient dans un contexte de propagation du coronavirus qui a imposé à plusieurs pays l'interdiction d'exporter ce type d'équipement médical nécessaire pour la prise en charge des malades atteints de cette épidémie.

En fait, l'équipe Recherche et Développement (R&D) de cette société a été mobilisée pour la réalisation de ce prototype depuis le 16 mars, en partenariat avec le Centre de développement des technologies avancées (CDTA), l'université de Aïn-Témouchent ainsi que les différents ministères concernés. Et dire que ce n'est pas la volonté qui manque pour nos producteurs pharmaceutiques locaux, mais des fois, ce sont les moyens financiers qui font défaut■

MADE IN ALGERIA
إنتاج جزائري

BMS® LIGHTING

De la **matière** jaillit **la lumière**

LED

garantie 3 ANS

من الطاقة SAVES **85%** إقتصاد ENERGY

www.bms-electric.com

Nécessité. L'augmentation de la production agricole est une chose importante pour l'Algérie, mais elle doit pouvoir ouvrir la voie à une industrie de transformation pour que le pays cesse d'exporter les produits agricoles à l'état brut, ce qui lui permettrait de satisfaire la demande locale, notamment en ce qui concerne les produits alimentaires, d'apporter de la valeur ajoutée aux produits destinés à l'exportation – et donc de gagner plus de devises – et de fournir du travail à une main-d'œuvre de plus en plus abondante, notamment chez les jeunes.

Abondance de la production agricole

Le développement de la transformation industrielle s'impose

Améliorer la valorisation de l'agriculture, renforcer la structuration des filières et développer la compétitivité des entreprises de transformation des produits agricoles, tel est l'un des objectifs principaux du nouveau gouvernement qui cherche des

alternatives pour combler le déficit des exportations en hydrocarbures. Nul ne peut douter aussi que le développement de l'industrie de transformation est considéré comme une percée dans le projet de restructuration du secteur agricole.

Un effort qui doit être supporté par toutes les filières du secteur. Selon les statistiques de la Banque africaine de développement (BAD), pour les économies africaines, l'agriculture – qui représente 16,2% du PIB du continent et fournit du travail à plus de 60% de sa population – est la clé de l'accélération de la croissance, de la diversification et de la création d'emplois. Certains pays comme l'Algérie, convaincus que le travail de la terre est la voie du salut, ont lancé des stratégies pour développer l'agriculture afin, d'une part, assurer l'autosuffisance alimentaire des populations et, d'autre part, produire des denrées destinées à l'exportation, ce qui pourrait permettre d'engranger les devises dont les pays ont besoin.

Certes, pour l'Algérie, l'augmentation de la production agricole est importante, mais elle doit pouvoir ouvrir la voie à une industrie de transformation pour que le pays cesse d'exporter les produits agricoles à l'état brut, ce qui lui permettrait de satisfaire la demande locale, notamment en ce qui concerne les produits alimentaires, d'apporter de la valeur ajoutée aux produits destinés à l'exportation – et donc de gagner plus de devises – et de fournir du travail à une main-d'œuvre de plus en plus abondante, notamment chez les jeunes.

Par exemple, si on prend la wilaya de Tipasa connue comme une région agricole, et bien de l'avis des experts, il existe de nombreuses activités qui s'inscrivent dans le cadre de l'économie verte et environnementale, comme le suggère la Direction des forêts, dont Tipasa reste une wilaya pilote, ciblant le développement d'une agriculture biologique et de production de plantes aromatiques pour une production d'huiles pharmaceutiques et d'essences florales.

De son côté, l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca) a appelé à la nécessité de prendre en charge, en temps de surabondance des produits agricoles, tous les surplus de production de fruits et légumes, au risque de voir les prochaines saisons agricoles souffrir soit de pénurie, soit de flambée des prix.

L'Association explique que les agriculteurs risquent de décider d'abandonner la culture d'un produit agricole, lorsqu'ils constatent que leur surplus de production n'a pas été pris en charge lors de la saison précédente. Selon l'Anca, le moyen le plus sûr à même d'endiguer définitivement ce problème est de *« multiplier les unités industrielles de transformation à travers l'ensemble des régions agricoles du pays »*. D'ailleurs dernièrement, le ministère de l'Industrie a révélé que 30 industriels s'intéressent à la transformation de la pomme de terre■

A. F.

Dr Monika Erath, directrice générale de l'AHK Algérie :

"Il faut rendre l'Algérie *« commercialisable »* en Allemagne"

Propos recueillis par Kheireddine Batache

Parmi les perspectives économiques nouvelles annoncées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les partenariats bilatéraux de type win-win auront une cote élevée sur le marché des investissements étrangers. Symbole fort de ce modèle tant espéré par l'Algérie, la coopération avec l'Allemagne a des atouts de taille à en séduire les plus sceptiques de part et d'autre. Du moins sur papier. Pourquoi, donc, n'arrête-t-on pas de se regarder en chiens de faïence ? Quelles sont les barrières ?
Une Europe endogène et rigide ? Absence d'un lien naturel ou inné ? Eléments de réponse avec Dr Monika Erath, directrice générale de la Chambre de commerce extérieure allemande, AHK Algérie.

L'ACTUEL : Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs succinctement, ainsi que votre organisme ?

Dr Monika Erath : Je m'appelle Dr Monika Erath. Je suis, depuis le 1er mars 2020, la nouvelle directrice générale de l'AHK Algérie. Née dans le sud de l'Allemagne, à Ulm, ville située sur les rives du Danube, j'habite depuis plus de 30 ans à Stuttgart, la capitale de Bade-Wurtemberg. Après avoir obtenu mon diplôme en sciences agronomiques à l'Université de Hohenheim (avec spécialisation en économie), j'ai occupé différents postes internationaux. Ces expériences m'ont permis de travailler dans différents pays et de m'occuper de divers domaines, tels que la direction de l'association, le lobbying dans les associations, le développement des prestations de conseil et de service orientées vers les membres, la mise en œuvre de projets de conseils internationaux, etc. Ces activités m'ont donné l'opportunité de connaître une diversité de partenaires de l'économie, de la politique et de la société civile internationale. J'ai effectué ma thèse de doctorat sur le thème du renforcement des associations.

AHK Algérie est une organisation basée sur les membres. Donc, pour nous, notre mission centrale consiste à représenter les intérêts de nos membres au niveau politique, économique et public. En tant que représentant officiel de l'économie allemande en Algérie, AHK Algérie, orientée vers les besoins de nos membres, offre une large gamme de services qui permettent aux opérateurs économiques d'accéder au marché algérien, d'établir des relations d'affaires et de rechercher de nouveaux partenaires commerciaux. De même, nous nous engageons à apporter un soutien aux entreprises algériennes en matière d'entrée sur le marché allemand.

En outre, la Chambre participe de diverses manières à des projets internationaux qui soutiennent également les activités économiques bilatérales de nos membres et facilitent aux entreprises l'accès aux marchés des deux pays, si nécessaire en coopération avec d'autres pays.

Quels sont les services que vous proposez à vos membres ?

Nos activités de salon pour les exposants et visiteurs de et en Allemagne et respectivement d'Algérie complètent notre large portefeuille. Le réseau AHK est actif dans 140 bureaux dans 92 pays. Cela crée des synergies à l'échelle mondiale qui offrent d'immenses avantages à nos membres du monde entier. C'est exactement là où nous proposons de tout faire pour les soutenir de manière intensive à l'avenir.

Vous succédez ainsi à Marko Ackermann à la tête de l'AHK Algérie. Quels sont les axes stratégiques que vous souhaitez développer au sein de votre organisme ? Pouvez-vous faire un état des lieux des relations économiques algéro-allemandes, du point de vue des entreprises ?

Dans un premier temps, il s'agit de poursuivre les activités de l'AHK menées jusque-là avec succès. Nous voulons tout d'abord développer trois axes stratégiques :

Le premier axe est celui du renforcement des structures de communication avec les membres et les acteurs de l'économie, de la politique, des sciences et de la société en Allemagne et en Algérie. Cela consiste à renforcer davantage la communication avec et entre les membres. Nous sommes actuellement en train de développer différents formats, en proposant, par exemple, des tables rondes selon les secteurs d'activité et si nécessaire par zones géographiques, où il y aura un échange régulier et une discussion sur les sujets et les préoccupations communes.

Pour les membres des autres wilayas, nous lançons également une nouvelle plate-forme digitale afin de pouvoir dialoguer virtuellement avec les entreprises membres dans tout le territoire national à l'avenir, de manière à pouvoir débattre des stratégies d'actions communes. En coopération avec diverses Chambres d'industrie et de commerce des Länder allemands, des journées d'information sont prévues, tout comme des échanges d'expériences entre des experts en provenance d'Allemagne et nos membres en Algérie. L'objectif étant de permettre une perception plus étroite de l'Algérie et son immense potentiel économique,

ainsi qu'une plus large participation des acteurs allemands aux différents événements économiques en Algérie.

Le deuxième axe concerne nos services destinés à nos adhérents. Vous avez probablement observé que nous avons traité une grande variété de sujets sous forme numérique exclusivement pour nos membres, sous forme de webinars, au cours des dernières semaines. De plus, nous voulons offrir des voyages sectoriels spécialisés, adaptés aux besoins de nos adhérents. Prochainement, d'autres formats seront développés selon un sondage auprès de nos membres dans lequel les besoins des entreprises seront définis.

Le troisième et dernier axe concerne les projets. L'objectif est de faciliter à nos entreprises membres l'entrée sur le marché à travers des programmes de financement en Allemagne et en Algérie. Pour cela, nous examinons divers instruments de projets disponibles et que nous essayons d'activer dans l'intérêt de nos membres.

Pourquoi, selon vous, les IDE (investissements directs étrangers) allemands en Algérie sont en deçà du potentiel économique des deux pays ? Que faudrait-il faire pour les hisser à un niveau qui reflète les intentions affichées de part et d'autre et d'accentuer la coopération bilatérale ?

Il y a encore un potentiel d'amélioration des investissements étrangers, notamment allemands en Algérie. Comme base décisive, l'Algérie devrait continuer à améliorer les conditions réglementaires pour attirer plus d'entreprises allemandes chez elle. Le positionnement de l'Algérie en tant que partenaire dans les échanges commerciaux et les investissements en Allemagne représente également un levier important. L'AHK, en tant que partenaire solide et compétent, offre ses conseils et son assistance à l'économie algérienne.

Quels sont les secteurs économiques qui intéressent le plus les entreprises allemandes en Algérie et vice versa ? Et qu'en est-il du secteur numérique que l'Algérie souhaite développer via des partenariats internationaux ?

Plusieurs secteurs économiques revêtent un intérêt particulier chez les entreprises allemandes. Il s'agit, notamment, de la santé qui, selon l'annonce du gouvernement ces derniers jours, doit faire l'objet d'une réforme fondamentale. L'Algérie pourrait bénéficier de l'expérience de l'Allemagne en collaboration étroite et renforcée avec les entreprises allemandes.

Le secteur de l'énergie, et ici en particulier du domaine des énergies renouvelables, revêt également une importance capitale. Heureusement, la création d'un institut d'études supérieures de l'énergie a été annoncée depuis quelque peu seulement. Les entreprises allemandes peuvent apporter une contribution à la mise en œuvre du plan gouvernemental, une création d'un approvisionnement énergétique reposant sur les énergies renouvelables d'une capacité allant jusqu'à 15.000 mégawatts au cours des 10 à 15 prochaines années. Le partenariat officiel énergétique germano-algérien, qui existe depuis 2016, peut fournir un soutien très essentiel.

Un troisième domaine concerne l'agriculture et l'industrie alimentaire. L'Algérie a un très bon potentiel pour développer une chaîne de valeur solide dans l'industrie agricole et alimentaire. En outre, une économie agricole efficace nécessite une technologie moderne et également des spécialistes bien formés. Cependant, les expériences d'autres pays montrent qu'il ne sera pas possible de générer la demande exclusivement à travers la production nationale à moyen et long termes sans un soutien important en matière de financement et d'amorçage de la stratégie.

Mais il est impératif pour tous les secteurs de s'adosser à une formation professionnelle solide et orientée vers la pratique, comme le système duale (théorie et pratique) en Allemagne. L'AHK se propose d'agir comme une interface de la politique et de l'économie ainsi qu'une plate-forme dédiée à divers formats de formations continues et professionnelles.

D'après vous, que manque-t-il à l'Algérie pour attirer davantage d'entreprises allemandes, non seulement vers son marché mais plus spécialement vers des secteurs jusque-là délaissés par les partenariats bilatéraux, comme l'agroalimentaire, la santé ou l'économie du savoir, notamment après la suppression de la règle dite 51/49 ?

J'ai déjà souligné l'importance d'améliorer l'environnement d'investissement et de rendre l'Algérie *« commercialisable »* en Allemagne. Parmi les mesures phares qui peuvent assurer à l'Algérie une meilleure attractivité en termes d'IDE allemands, il y a l'amélioration de la sécurité juridique et la planification. Pouvoir prendre des décisions administratives publiques rapides et efficaces surtout lorsqu'il s'agit de permis de construction ou d'autres transactions immobilières serait à l'avenir un atout de taille à faire valoir, tout comme la réception des crédits, la protection des investissements et l'opération du commerce transfrontalier.

De son côté, l'AHK s'engage déjà à présenter le fort potentiel de développement que l'Algérie offre à

« L'Algérie devrait continuer à améliorer les conditions réglementaires pour attirer plus d'entreprises allemandes chez elle. »

l'économie allemande. Pour cela, nous participons régulièrement à des journées de consultation dans diverses Chambres d'industrie et de commerce dans toute l'Allemagne, dans des forums spécialisés, des tables rondes ou des conférences. Les participations à des foires commerciales jouent également un rôle important en Allemagne et en Algérie. A ce titre, nous espérons que les salons reprennent leurs activités bientôt et que nous puissions soutenir les entreprises intéressées à y prendre part.

Le projet Desertec est depuis plusieurs années au cœur de la coopération entre l'Allemagne et l'Algérie, pensez-vous que c'est une opportunité réelle de développement du secteur énergétique des deux pays ?

Un projet comme Desertec peut contribuer efficacement à l'orientation de la politique énergétique algérienne à l'ère du renouvelable et à la transition vers une énergie propre et durable. Mais cela ne suffit pas si les efforts se concentrent sur un seul projet, car les sources d'énergies durables en Algérie diffèrent d'une région à une autre et la technologie dans ce domaine évolue rapidement. Par conséquent, il faudrait mettre en place plusieurs projets adaptés à chaque région. Tout cela doit être accompagné par une bonne politique sur l'efficacité énergétique, car il ne sert à rien de développer des sources nouvelles pour augmenter la production énergétique, sans en maîtriser la consommation.

Le savoir-faire et la notoriété de l'industrie allemande sont très appréciés en Algérie. A l'heure où le gouvernement cherche à tout prix à sortir du *« tout hydrocarbures »* en invoquant un nouveau modèle économique, via une feuille de route qu'il juge ambitieuse mais urgente, quel rôle pourrait jouer l'AHK dans la mise en place de ce modèle ?

La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie travaille constamment au développement des relations économiques entre les deux pays à travers différents services, mais aussi avec les différents partenaires. Notre économie, via ses entreprises performantes et innovantes, peut accompagner le gouvernement algérien et les opérateurs locaux à la mise en œuvre de leur plan d'action. L'Algérie peut profiter de l'expérience allemande dans plusieurs domaines comme l'industrie lourde en particulier, mais aussi la santé, la gestion des hôpitaux, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'industrie agroalimentaire, la gestion des déchets et de recyclage. Mais aussi à travers la formation professionnelle orientée vers la pratique.

Le mot de la fin...

Je souhaite vivement que l'Algérie puisse atteindre ses objectifs tracés pour son avenir à court terme, et que l'AHK Algérie puisse jouer un rôle important dans le développement des relations économiques entre l'Allemagne et l'Algérie à moyen et long termes■

Covid-19 et bénévolat

Cette crise qui fait émerger les compétences

Fierté. Pour revenir à la question de la compétence algérienne qui a émergé pendant cette crise sanitaire, il y va de soi que ces compétences comptent parmi des milliers d'autres qui n'ont pas pu voir le jour au profit d'une mafia du commerce d'importation et ce, dans plusieurs domaines, et dont les autres pays ont largement profité des retombées financières.

Si le monde se souviendra d'une chose, c'est bien du Covid-19, des mesures qui auront été prises à son encontre, ainsi que des différents impacts qu'il aura eus et ce, sur plus d'un plan. En effet, l'on est en train d'assister à une crise mondiale qui, en concomitance avec la chute historique des prix du pétrole arrivant à des prix au-dessous de zéro le baril, rappelle les prémices de celle de 1929 qui était à l'origine de la Seconde Guerre mondiale. En tout cas, cette circonstance exceptionnelle a donné naissance à des surprises plutôt inattendues, que ce soit dans le bon ou le mauvais sens, mais l'on s'abstiendra d'énumérer ou de détailler les mauvaises. Ce qui n'est pas du tout surprenant en tout cas, et de l'avis de tous, c'est bien cet élan de solidarité qu'on a pris l'habitude de voir naître à chaque évènement nécessitant de l'entraide pour y faire face.

Un élan qui ne connaît presque pas de limite, que ce soit pour la couverture du besoin qui peut se manifester ou bien pour l'ingéniosité dont font preuve les Algériens pour proposer des solutions palliatives, pour ne pas dire qu'elles peuvent largement remplacer les aides et les solutions importées.

Ces Algériens qui émergent du lot

Cela, d'ailleurs, s'est largement confirmé lors de la gestion de la crise de Covid-19 en Algérie où l'on voit, en parlant d'ingéniosité, se révéler des talents qui changent un peu de ceux qui ont envahi les télévisions depuis des années, dont la valeur ajoutée est nulle, si ce n'est négative, dans des domaines qui n'apportent pas grand-chose pour le développement du pays. Cette valeur ajoutée nous sommes en train de la voir émerger peu à peu avec les dernières trouvailles de certains de nos concitoyens.

Les exemples ne manquent pas à ce titre, et le cas qui sera désormais le plus cité est certainement celui du programme informatique comportant une base de données mis en place et qui a permis au comité scientifique de suivi de l'évolution du Covid-19 en Algérie de suivre en temps réel toutes les évolutions épidémiologiques de la pandémie.

La particularité de ce cas, dont l'auteur est un jeune Algérien ingénieur en informatique qui a conçu une entreprise de développement informatique, réside dans le fait que son idée, qui était destinée à la base pour un autre domaine, a été rapidement adaptée pour les besoins de la gestion des informations relatives au coronavirus et a obtenu, de suite, le feu vert de la part du ministre de la Santé en personne.

Dès son entame, l'établissement hospitalier qui a été pris en tant que site pilote n'est autre que celui de Boufarik, qui enregistrait le plus grand nombre de cas. La généralisation a été opérée au moyen d'une plateforme numérique qui a embarqué pas moins de 317 EPH, où chacun dispose de son propre compte utilisateur afin que l'accès permette la mise à jour des informations et afin que les résultats des tests de l'Institut pasteur parviennent aux établissements hospitaliers en temps réel. Cette société informatique compte lancer, incessamment, un programme à base d'intelligence artificielle capable de dépister un cancer du sein. Un exemple admirable de compétences nationales à promouvoir et à accompagner par toutes les mesures possibles.

Des respirateurs artificiels made in Algeria

L'autre exemple est celui du respirateur artificiel qui arrive à être mis au point par plusieurs opérateurs et équipes de recherche. En effet, la société algérienne pionnière de l'industrie électronique Enie s'est lancée à l'assaut de la conception et la fabrication d'insufflateurs artificiels et de respirateurs automatiques made in Algeria pour faire face aux déficits des hôpitaux en ces équipements. La société s'est engagée dans la conception d'un *« mécanisme d'insufflateur artificiel qui remplacera l'intervention manuelle d'assistance respiratoire à travers les moyens traditionnels »*.

Le prototype a été spécialement conçu, développé et configuré pour répondre aux besoins des patients dont les capacités respiratoires auraient été affectées des suites d'une infection virale ou autres maladies et qui nécessitent une assistance automatisée pour le maintien ou l'amélioration de la fonction respiratoire.

Le cas est similaire pour une autre entreprise algérienne, à savoir Global Algerian Technology, qui vient de mettre au point un prototype opérationnel du premier respirateur artificiel de production 100% algérienne. *« Aujourd'hui, il est prêt à être industrialisé, mais il doit d'abord faire l'objet d'une validation auprès des autorités sanitaires et industrielles »*, a indiqué Ryadh Brahimi, le P.-dg de la société.

Le troisième cas pour les respirateurs automatiques n'est pas le fruit d'une société industrielle algérienne, mais celui d'une équipe d'enseignants-chercheurs de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa qui est parvenue à mettre au point, le lundi 20 avril 2020, un prototype de respirateur artificiel, baptisé *« Turet »* en tamazight, qui veut dire poumon. L'équipe pluridisciplinaire de jeunes enseignants chercheurs en physique, électronique, électrotechnique et génie mécanique de l'université Mira a travaillé pendant deux semaines consécutives sans relâche dans un laboratoire aménagé au niveau de l'université.

L'avantage de leur invention est que la totalité des composants utilisés dans la conception du prototype ont été acquis au niveau local à Béjaïa, ce qui rend sa maintenance relativement simple, et il reste, avec cela, entièrement autonome. L'équipe affirme que ce respirateur est facilement reproductible à l'échelle industrielle, et *« on peut facilement monter une chaîne de production allant jusqu'à 50 voire 60 unités par jour. Ça a été pensé dans cette perspective-là »*, a indiqué un physicien membre de l'équipe.

Le coût théorique de cette œuvre tourne autour des 150.000 DA à 200.000 DA, selon les membres de l'équipe, ce qui permet de disposer d'un prix de vente très réduit par rapport à ce qui se pratique sur le marché. Un autre exemple admirable de réussite à l'algérienne !

Des efforts louables à encourager

Aussi, n'oublions pas tous ceux qui ont admirablement participé à la mise en œuvre de tous les efforts pour participer, un tant soit peu, à la lutte contre la pandémie de coronavirus, que ce soit par la confection des combinaisons médicales, masques, protections faciales, gel hydro-alcoolique…, dont le dévouement restera certainement gravé dans les annales nationales de la santé et de la solidarité. Pour revenir à la question de la compétence algérienne qui a émergé pendant cette crise sanitaire, il y va de soi que ces compétences comptent parmi des milliers d'autres qui n'ont pas pu voir le jour, au profit d'une mafia du commerce d'importation et ce, dans plusieurs domaines, et dont les autres pays ont largement profité des retombées financières.

L'on pense aussi à ces milliers, voire millions de cerveaux qui n'ont jamais pu intégrer des centres de compétences pour le développement du pays, du fait de la marginalisation dont ils ont été victimes, les contraignant à l'exil au profit des nations qui ont su exploiter leur génie. S'agit-il en ces temps de crise dans tous les domaines d'une prise de conscience qui fera en sorte d'exploiter les compétences algériennes ou sera-t-on fidèles à nos mauvaises habitudes ?

A. A. B.

Covid-19

Et si déconfinement ne rimait pas forcément avec sortie de crise ?

Chimère. Pratiquement cinq mois après le début de la crise sanitaire engendrée par la propagation du coronavirus, les mesures de quarantaine prises par l'écrasante majorité des pays confrontés à cette pandémie ont plus ou moins prouvé leur efficacité, en limitant les cas de contamination et de décès, selon le degré d'exposition au virus.

Mais à l'heure où retentissent les premières sirènes du déconfinement, sous l'impulsion des nouvelles réalités économiques désastreuses qui s'imposent à l'échelle mondiale et les cris alarmistes des lobbys, beaucoup de spécialistes s'interrogent sur la viabilité d'une telle mesure à court terme, quant au retour de l'économie mondiale à un ordre *« normal »*.

Le confinement drastique, qui a nécessité la fermeture ou la réduction des activités d'un certain nombre de grandes entreprises manufacturières, de services et de commerces de gros et de détail, a terriblement ralenti la roue de la consommation et affecté des rouages entiers dans les systèmes économiques de régions clés comme la Chine, les Etats-Unis, l'OCDE et le MENA.

Par Kheireddine Batache

Reprise du travail, retour à l'école, redémarrage des transports et des services publics… la vie quoi !? Ce sont autant d'activités et de gestes anodins, quand bien même fastidieux et rébarbatifs, qui manquent au commun des mortels depuis l'apparition de la pandémie Covid-19. Et si ce n'était que ça !

Affectée durement par le virus, l'économie mondiale est passée en phase de mort clinique après celle des convulsions. Et au krach boursier de mars, a succédé celui du pétrole en avril. Mais entre ces deux abominations, rien n'empêche d'autres de se produire : le transport aérien et le tourisme sont à genoux, l'industrie tourne au ralenti et les chaînes de valeur et d'approvisionnement de secteurs stratégiques sont au bord de la rupture. Du côté des entreprises, il n'y a plus de plans de charges qui tiennent. Les prévisions de croissance sont nulles ou négatives. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'économie mondiale pourrait connaître une contraction de 2,4% en 2020. Pourtant, il faudra bien *« déconfiner »* progressivement, de façon à retrouver une vie normale, même si le Covid-19 restera maître du temps et décidera du moment où chaque pays pourra le faire.

En Europe par exemple, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a défini quatre éléments clés pour l'examen de l'assouplissement des mesures de santé publiques restrictives à grande échelle. Il s'agit de la santé publique et des mesures épidémiologiques, la capacité de gestion du système de santé à double voie, les connaissances sur la population et les comportements et les implications sociales et économiques. Mais face à ce constat, beaucoup d'économistes internationaux, à l'image du Français Gaël Giraud, estiment que le préjudice subi est tellement grave qu'il est impossible de résoudre

l'équation économique induite par la durée de la pandémie par de simples mesures de déconfinement. L'expert pointe du doigt avant tout la crise d'autorité qui sévit chez les décideurs et les instances du multi-latéralisme international, en critiquant, par exemple, le fait que beaucoup de pays accordent davantage d'intérêt aux recommandations du Fonds monétaire international (FMI) plutôt qu'à celles de l'OMS.

Faut-il se préparer à une crise du complexe *« financiaro-pétrolier »* ?

Par ailleurs, il estime que du fait du ralentissement voire l'interruption partielle des échanges, durant les quelques mois à venir, un blocage de la production dans l'économie réelle est susceptible de ce produire. *« Il faut comprendre que si dans une entreprise quelconque, 30% des salariés ne peuvent pas travailler soit parce qu'ils sont malades ou pas peur de contracter le virus, ce n'est pas 30% de production en moins que nous aurons à l'arrivée, mais le risque que celle-ci s'arrête complètement de travailler. Et si cette entreprise est insérée elle-même dans une chaîne de valeur internationale et qu'elle n'a pas de substitut à cause de la suppression des redondances, la maximisation des profits et la construction de chaînes à flux tendus, alors c'est la totalité de la chaîne qui devrait s'interrompre »*, explique-t-il.

L'expert souligne également la corrélation existant entre le secteur de la finance et celui des hydrocarbures, et évoque une crise imminente de ce qu'il appelle le *« complexe financiaro-pétrolier »*. Il soutient que l'usage du pétrole va s'effondrer et y compris sa valeur, comme peut en témoigner l'effondrement des cours du WTI américain à -37 dollars en avril dernier, amenant ainsi un certain nombre de petites compagnies à flirter avec la faillite, étant donné que la sphère financière est elle-même tributaire des actifs pétroliers, à cause des créances présentes dans les bilans des grandes banques.

Le scénario prévu par Gaël Giraud prévoit une interaction directe entre une éventuelle crise des hydrocarbures et celle de la finance. *« L'équation est simple : si l'économie réelle tombe, le pétrole tombera à son tour et, par extension, la finance également »*, assure-t-il. Dans cette configuration inédite, l'offre et la demande se retrouvent à leur plus bas niveau sur les marchés et cela implique deux risques majeurs : le chômage et la faillite. L'économiste s'interroge sur la manière d'éviter une telle catastrophe économique, qui serait semblable ou pire que celle de 2008. Il préconise un traitement d'attaque à travers ce qu'il appel le *« Quantitative Easing for people »*, ou l'assouplissement quantitatif (mécanisme qui consiste à créer de la monnaie ex-nihilo par les banques centrales), mais destiné aux ménages et aux PME plutôt qu'aux banques.

Le climat et le coronavirus sont-ils corrélés ?

L'argument qu'il avance est qu'à la différence de la crise des subprimes de 2008, c'est bien l'économie réelle qui est grippée en 2020 et non celle de Wall Street. Renflouer les banques pour sauver l'économie est, donc, insuffisant voire inutile, car dans ce cas de figure, les liquidités injectées risquent de se retrouver une nouvelle fois dans les marchés financiers et alimenter une bulle spéculative qui finira par exploser comme avant, et bis repetita.

Enfin, Gaël Giraud ne peut s'empêcher de jouer les oiseaux de mauvais augure prédisant d'autres pandémies

causées en partie par le réchauffement climatique ayant une forte propension à amplifier les pandémies tropicales. Il estime que d'autres coronavirus apparaîtront à l'avenir. Selon lui, il Il faudra, donc, tirer maintenant les conséquences de cette crise sanitaire et repenser le modèle économique actuel en fonction des impératifs écologiques qui ne peuvent plus être sacrifiés sur l'autel de la globalisation marchande. *« Il existe un lien évident entre la crise écologique et la pandémie Covid-19. Il serait suicidaire de reconstruire des chaînes de valeurs globalisées comme nous l'avons fait durant les 30 dernière années. Il conviendrait davantage de relocaliser la production industrielle qui s'accompagne d'une ré-industrialisation verte de l'économie »*, conseille-t-il■

L'impact du Covid-19 sur l'industrie automobile mondiale

La descente aux enfers ?

L'Association des constructeurs européens d'automobiles y voyait, déjà en mars, *« la pire crise qui n'ait jamais touché le secteur »*. Les statistiques sont hallucinantes. Les prévisionnistes alertent. L'arrêt des chaînes de production de voitures dans le monde pourrait entraîner une chute des ventes comprise entre 10% et 25%. Pour 2020, on prévoit également un recul du marché de 21% en Europe, 15% aux Etats-Unis, 10% en Chine et 8% au Japon.

Le numéro 1 mondial, Volkswagen, est, selon l'agence Standard&Poors, le constructeur le plus touché par la pandémie de coronavirus qui touche la Chine depuis le mois de décembre. 40% des ventes mondiales de Volkswagen se trouvent dans le pays, ce qui le rend particulièrement dépendant de la situation sur place.

En France, la situation inquiète. Les livraisons de voitures neuves ont plongé de 72,2% sur l'ensemble du mois de mars. 90% de circulation en moins. Corollaire : ventes de carburant au plus bas et les cours du pétrole qui ont baissé de moitié en un mois. Aussi, sous l'effet du confinement, la consommation d'essence a chuté de 80% en France sur les dix derniers jours de mars, alors que le diesel a enregistré un recul de 75% par rapport à la même période de l'an dernier. Même topo pour les prévisions. Cette crise sanitaire devrait peser durablement sur l'industrie automobile avec moins 20% de ventes attendues sur l'année. Au Japon, le marché a commencé à s'effondrer il y a six mois.

Dramatique. Déjà sous pression, l'industrie automobile figure parmi les principales victimes du coronavirus. Partout dans le monde, le tableau est sombre : consommateurs confinés, concessionnaires fermés, usines à l'arrêt... Les mesures prises pour limiter la diffusion du coronavirus ont eu un effet dévastateur aussi bien chez les constructeurs que chez leurs fournisseurs.

La capacité des constructeurs à surmonter cette situation compliquée est à degrés divers. Si pour Nissan et Mitsubishi, partenaires de Renault, c'est la poursuite de la descente aux enfers avec, respectivement, 32% et 49% de baisse, Toyota limite les dégâts avec seulement 3%. Aussi, cette crise a imposé aux constructeurs une sorte d'adaptation à la situation. Face aux arrêts forcés en Chine, en Europe ou aux Etats-Unis, l'américain General Motors, à titre d'exemple, s'est mis à fabriquer des pièces pour les respirateurs artificiels.

Aujourd'hui, se pose avec acuité la question du redémarrage pour le moins difficile des usines après le confinement. Un 13e travail d'Hercule. Tout le monde y pense déjà. La Chine s'efforcera de stabiliser les ventes de voitures neuves, d'adopter une sorte de souplesse pour les restrictions d'achat dans certaines villes et de dynamiser le marché des voitures d'occasion. Objectif : libérer le potentiel de consommation des voitures. Elle n'aura pas le choix.

L'industrie automobile constitue un pilier de l'économie nationale et joue un rôle crucial dans la stimulation de la consommation intérieure et la facilitation des mises à niveau de la consommation. Mises à rude épreuve par le Covid-19, les ventes ont plongé de 42% en glissement annuel au cours des deux premiers mois de l'année. Pour soutenir le marché, le gouvernement a récemment mis en œuvre une série de mesures pour libérer la demande. Suffiront-elles ?

M. H.

Idir, le légendaire chanteur kabyle, nous quitte à jamais

A Vava Inouva, Essendou,
qui n'a pas fredonné ces chansons
qui resteront gravées à jamais
dans le répertoire musical algérien
et même mondial.
C'est l'œuvre du grand regretté Idir,
de son vrai nom Hamid Cheriet,
qui vient de nous quitter,
laissant derrière lui un grand
vide dans l'histoire et la culture
amazighes.

Idir, décédé le 2 mai 2020 à l'hôpital Bichat, à Paris, des suites d'une fibrose pulmonaire dont il souffrait depuis plusieurs mois, est né le 25 octobre 1949 à Ath Yenni, Il reste un grand chanteur, auteur-compositeur-interprète et musicien algérien kabyle.

Idir ne se destinait pas à la chanson. Mais un de ses premiers titres, *A Vava Inouva,* devient rapidement dans les années 1970 un tube planétaire. Sa carrière est marquée par une irruption soudaine du devant de la scène, puis une éclipse volontaire d'environ une dizaine d'années à partir de 1981.

La production discographique d'Idir est modeste, selon Wikipedia, sept albums studio au total, mais son œuvre a contribué au renouvellement de la chanson berbère et a apporté à la culture berbère une audience internationale. Pourtant, Idir entreprend des études de géologie et se destine à une carrière dans l'industrie pétrolière algérienne. En 1973, sa carrière musicale commence, par hasard, à Radio Alger. Il remplace au pied levé la chanteuse Nouara, malade, qui devait interpréter une berceuse qu'il lui avait composée. Il interprète cette berceuse qui va devenir son premier succès radiophonique, *Rsed A Yidess* qui signifie *« Que vienne le sommeil »*. C'est en 1975 qu'il monte à Paris, appelé par la maison de disque Pathé Marconi qui veut produire son premier album. Le titre *A Vava Inouva* est devenu un tube planétaire, diffusé dans 77 pays et traduit en 15 langues.

En octobre 2017, il annonce qu'il va revenir chanter en Algérie à l'occasion d'une date unique : le 4 janvier 2018 (pour le Nouvel An berbère Yennayer). Ce concert, qui a eu lieu à la Coupole d'Alger, marquera, après une absence de 38 ans, son retour sur scène en Algérie. En janvier 2019, un concert est organisé sur la scène du Palais omnisports de Paris-Bercy, à Paris, pour fêter le Nouvel An berbère, Yennayer 2969. Ce concert réunit les trois stars de la chanson kabyle : Aït Menguellet, Allaoua et Idir pour la première fois■

F. A.

SUIVEZ LE FIL DE L'ACTUALITÉ

www.actuel-dz.com

Art & Science of Amazing Protection